

La



arbastelle

N°45 - Mai 2019



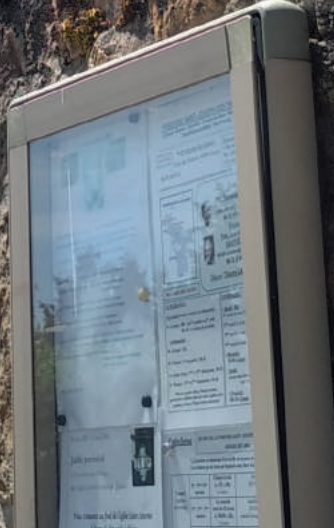
CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE



Oreillard montagnard à l'horizon

Noms farfelus des chauves-souris

Projet Grande Noctule 2019



CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

Maison de la Nature Auvergnate, le Chauffour 3 rue de Brenat, 63500 ORBEIL

EDITO

Le mot de Thomas BERNARD

président de Chauve-Souris Auvergne

La saison estivale qui s'annonce sera, à plus d'un titre particulièrement active pour Chauve-Souris Auvergne!

En effet, les actions d'études et de sensibilisation seront extrêmement nombreuses, s'élevant à un niveau jamais atteint pour notre association. Grande Noctule, Murin de Bechstein, Petit Rhinolophe, suivi des colonies de mise-bas et des nichoirs, inventaires et suivis acoustiques, animation grand public... je ne vais pas vous dresser une liste à la Prévert, l'ensemble des activités de cet été est présenté dans ce numéro!

Cette forte hausse de l'activité a conduit le CA à embaucher une chargée d'études pour épauler nos salarié(e)s déjà en place. C'est Katy Maratrat, ancienne stagiaire sur les ripisylves en 2016, qui a été retenue et mettra ses compétences et son dynamisme au service des chiros auvergnates! Vous aurez à l'évidence la possibilité de la croiser cet été au local ou sur le terrain!

Suite à l'Assemblée Générale de Chilhac en Haute-Loire, deux nouveaux administrateurs ont intégré le CA : il s'agit d'Anne Granger et Clément Chérie. Je profite de cet édito pour les remercier pour leur engagement au sein de notre association, et je remercie vivement Julie Bodin, administratrice depuis 3 ans, qui a quitté son poste pour se consacrer pleinement à l'heureux événement à venir !

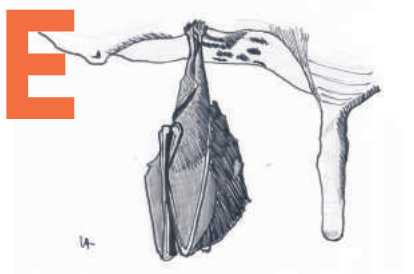
Comme vous pouvez le constater, Chauve-Souris Auvergne continue son développement et ses actions, avec pour objectifs permanents, étudier, protéger et sensibiliser.

J'espère vous voir nombreux cet été sur le terrain, pour profiter de belles observations et beaux moments associatifs.

Ci-dessous, comptage en sortie de gîte de la Grande Noctule à Goudet 2019



SOMMAIRE



**COMPTE-RENDU DES COMPTAGES
HIVERNAUX 2018/2019**

4

6

**ETUDE DES GRANDS RHINOLOPHES
PAR TRANSPONDAGE**

**OREILLARD MONTAGNARD À
L'HORIZON**

8



PROJET GRANDE NOCTULE

9

NOS MOMENTS ASSOCIATIFS

Assemblée Générale 9
Présentation équipe salariée 10

14

17

PLANNING ESTIVAL 2018/2019

Carte des activités 19
Ouvrages d'art (Ponts) 20
Inventaires des ZNIEFF 21

**Dossier Refuge pour les
chauves-souris :
Où en sommes-nous en Auvergne ?**

24

28

BILAN SOS CHAUVES-SOURIS 2018

**SENSIBILISATION ET ANIMATION
POUR 2019**

30



32

**Dossier Chiro-Quoi?
Eclairage sur les noms farfelus des
chauves-souris**



Compte-rendu des comptages hivernaux 2018/2019 en Auvergne

Pour la 21ème année consécutive, nous avons coordonné les comptages hivernaux en Auvergne.

Cet hiver 2018-2019 est le troisième meilleur hiver en termes d'effectifs avec **3 904** chauves-souris comptées! Nous repassons donc légèrement sous la barre des 4 000 individus atteinte lors des deux hivers précédents.

Le **Petit Rhinolophe** atteint un effectif record avec **1 363** individus, avec de nouveaux records pour les secteurs des gorges de l'Alagnon, des vallées des Couzes et du Livradois.

Le **Grand Rhinolophe** a lui aussi été dénombré en nombre avec **1 115** individus avec des records pour les gorges de la Cère, les vallées des Couzes et Volvic. Pour cette espèce, la relecture de plusieurs individus de la colonie d'Aydat et de 2 animaux

venant de Corrèze constitue l'événement de l'hiver.

Le **Grand/Petit Murin** est la troisième espèce la plus peuplée avec **498** animaux, ce qui représente une baisse notable par rapport aux quatre derniers hivers.

Les effectifs de **Myotis**, **Pipistrelles specie**, **Oreillard** et **Barbastelle** sont dans la moyenne des 20 derniers hivers, ce qui est logique compte tenu de la douceur de cet hiver. A noter cependant le record de **Murin à**

oreilles échanrées (77 individus dont 80% sur le seul site de Volvic), espèce pour laquelle les effectifs bien qu'anecdotiques à l'échelle nationale sont en hausse constante depuis plusieurs années.

Enfin, côté rareté, l'observation d'un **Minioptère de Schreibers** en forêt de Tronçais est évidemment un événement! Il s'agit de la cinquième mention de l'espèce en hiver en Auvergne, depuis 21 ans!

Par Thomas BERNARD



Témoignage de l'expérience d'un bénévole !

Voilà maintenant 5 ans depuis mon débarquement en Auvergne que je côtoie cette joyeuse équipe motivée et dévouée à approfondir et promouvoir la connaissance et la protection des Chauve-souris dans notre région.

Cet hiver, comme tous les hivers, je n'ai pas dérogé à la règle. Je suis allé prêté main forte aux copains, souvent dans le froid, la boue et l'humidité mais toujours dans la bonne humeur. Chaque sortie est un plaisir et chaque hiver les bêtes sont là.

Avec l'accord de l'association, j'ai petit à petit commencé à réaliser des images de ces petits mammifères singuliers, tant par intérêt naturaliste qu'esthétique. Toujours dans la délicatesse et jamais dans l'excès, c'est chaque fois une joie de pouvoir les mettre en lumière... mais en lumière douce ! Jamais de flash pour ne pas choquer les bêtes. Et puis le flash projette une lumière trop dure. Ce n'est pas ce que je recherche. En Auvergne, la roche souvent très

sombre des cavités offre des effets de texture particuliers, ce qui me permet de retranscrire les Chauve-souris dans leurs gîtes d'hiver avec un regard plus artistique. C'est important que les photos soient prises dans la nature car elles rappellent la relation étroite qui unissent les Chauves-souris à leurs milieux. La beauté et l'émotion que les images suscitent sont un excellent moyen de bouleverser les superstitions et d'éveiller les consciences sur l'intérêt de préserver notre patrimoine naturel.

C'est une combinaison qui me convient parfaitement, de pouvoir associer mes deux passions pour le naturalisme et la photographie. Un des projets photographiques qui me trotte de plus en plus dans la tête serait de mettre en lumière le travail de Chauve-Souris Auvergne en l'illustrant par des photos de bénévoles en action, toujours avec une chauve-souris dans les parages, quelques part sur l'image ...

Par Mathieu AUSANNEAU

 <https://mathieuausanneau.com>

 @MathieuAusanneau

Comptages hivernaux 2018/2019

	Rhinolophus hipposideros	Rhinolophus ferrumequinum	Myotis daubentoni	Myotis mystacinus/brandti	Myotis emarginatus	Myotis nattereri/SPA	Myotis bechsteini	Myotis myotis/blythi	Myotis specie	Nyctalus specie	Epistiscus serotinus	Pipistrellus specie	Hypsugo savii	Plecotus specie	Barbastella barbastella	Miniopterus schreibersi	Chiroptera specie	Total
Allier																		
Forêt de Tronçais	0	3	1	0	0	41	1	32	0	0	0	0	0	17	28	1	1	125
Vallée du Haut-Cher	32	9	0	1	0	1	0	0	0	0	2	13	0	0	0	0	1	59
Sologne et Montagne Bourbonnaises	144	1	4	0	0	2	10	12	1	0	0	8	0	11	18	0	0	211
Total Allier	176	13	5	1	0	44	11	44	1	0	2	21	0	28	46	1	2	395
Cantal																		
Vallée de l'Alagnon	200	94	2	4	0	6	0	14	0	0	0	0	0	2	1	0	0	323
Gorges de la Cère	39	7	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0	0	52
Ouest Cantal	1	85	0	1	0	0	0	7	0	0	1	0	0	0	1	0	0	96
Total Cantal	240	186	2	5	0	7	0	25	0	0	1	0	0	2	3	0	0	471
Haute-Loire																		
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	13	31	2	2	0	5	0	6	0	0	0	0	0	13	0	0	0	72
Massif du Mézenc	36	3	15	6	0	1	1	15	3	0	0	0	0	10	47	0	0	137
Yssingelais	5	10	26	0	10	4	0	48	0	4	0	0	0	13	38	0	6	164
Brivadois	27	60	2	2	0	5	1	7	0	0	0	0	0	2	8	0	0	114
Haut Allier	41	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	83
Total Haute-Loire	122	138	45	10	10	15	2	76	3	4	0	8	0	38	93	0	6	570
Puy-de-Dôme																		
Gorge de la Sioule	78	61	0	9	1	0	0	7	1	0	3	24	0	3	34	0	0	221
Vallées des Couzes/Massif du Sancy	151	425	7	30	1	14	0	37	0	0	2	155	1	10	8	0	1	842
Volvic & secteur Riom	150	248	4	10	63	5	0	275	0	0	0	0	0	3	0	0	0	758
Chaîne des Puys	35	2	0	3	0	2	0	16	0	0	0	18	0	2	0	0	0	78
Livradois	255	4	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	264
Artense/Chavanon	120	5	1	2	2	4	0	17	0	0	1	0	0	5	72	0	3	232
Val d'Allier et bassin Clermontois	36	33	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	1	0	0	73
Total Puy-de-Dôme	825	778	13	55	67	25	1	353	1	0	6	197	1	27	115	0	4	2468
Total Région	1363	1115	65	71	77	91	14	498	5	4	9	226	1	95	257	1	12	3904
Moyenne 1998-2019	760	715	52	53	33	105	17	527	5	0	8	204	2	84	239	0	2	2872

Un grand merci aux 67 personnes qui ont participé aux comptages durant cet hiver !

Des Grands Rhinolophes transpondés en Auvergne ?



Le Grand Rhinolophe est une espèce emblématique, de l'Annexe II de la Directive Habitat, aux statuts régionaux souvent menacés (EN sur la liste rouge auvergnate).

L'ancienne région Poitou-Charentes accueille la 4ème population hivernante de France (environ 7000 individus), et la 10ème population estivale avec environ 2000 individus. La région porte ainsi une responsabilité particulière quant à sa conservation à l'échelle nationale.

Malgré une bonne connaissance globale des effectifs régionaux tout au long de l'année, des observations de terrain restent sans réponses : par exemple, **où les nombreuses colonies des Deux-Sèvres passent-elles l'hiver** (près de 30 colonies parfois très peuplées connues dans le département en été, pour seulement 300 à 400 individus comptés en hiver) ? De nombreuses autres lacunes de connaissances ont été identifiées, notamment sur le fonctionnement global de la population régionale, induisant potentiellement d'importants risques à long terme pour la conservation de l'espèce.

C'est ainsi que depuis 2016, un programme d'envergure a été lancé dans cette région, mené conjointement avec les acteurs associatifs (Nature Environnement 17, Charente Nature, LPO, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, Poitou-Charentes Nature), mais également avec d'autres partenaires scientifiques et techniques (ECOFACT, Université Lyon 1 ; CBGP/INRA, Montpellier ; CEBC/CNRS, Chizé ; Chrono-Environnement, Besançon ; CREN Poitou-Charentes). **Ce programme a pour but de répondre à une question simple : comment**

fonctionnent les populations de Grand Rhinolophe et quel est leur état sanitaire ?

Depuis 2016, de nombreuses captures et analyses ont donc eu lieu en Poitou-Charentes, et les premiers résultats ont rapidement encouragé les équipes de chiroptérologues à étendre géographiquement l'échantillonnage... En effet, **aucune limite génétique ne se dégage à cette échelle régionale**, tous les individus échantillonnés ne formant qu'une seule et même population. Certains individus transpondés montrent rapidement des déplacements assez importants ou improbables, remettant parfois en cause la bibliographie établie sur cette espèce.

Le programme s'est vite étendu aux régions voisines, avec des captures en Pays de la Loire, ou encore en Limousin. En fin d'été 2018, c'est donc tout naturellement que l'équipe a débarqué en Auvergne, afin de capturer et d'équiper deux colonies : une à Aydat (63), avec 112 individus équipés, et une à Langeac (43), avec 50 individus.

Les comptages hivernaux 2018-2019 constituaient donc la première phase de potentiels contrôles de nos individus auvergnats « pucés », les picto-charentais nous ayant prêté plusieurs lecteurs manuels. Ainsi, **81% des Grands Rhinolophes comptés en Auvergne cet hiver ont été scannés, avec 31 relectures.** Un

Trois méthodes principales d'étude ont été mises en place :

- Réaliser des phases d'échantillonnages pour effectuer des analyses génétiques afin d'identifier les populations et leurs limites géographiques,
- Marquer certains individus à l'aide de transpondeurs, afin de suivre les échanges entre les sites de mise-bas et les sites d'hivernation (lecteurs permanents installés sur certaines colonies, mais aussi sur des sites d'hivernation, et lecteurs mobiles pour les contrôles hivernaux),
- Réaliser des analyses écotoxicologiques (prises de sang) afin de détecter ou non des polluants pouvant impacter l'espèce.

individu a été relu 2 fois (en décembre et en février à Montaigut-le-Blanc), ce sont donc 30 individus différents qui vont nous permettre d'en savoir plus sur les déplacements de l'espèce entre les saisons en Auvergne.

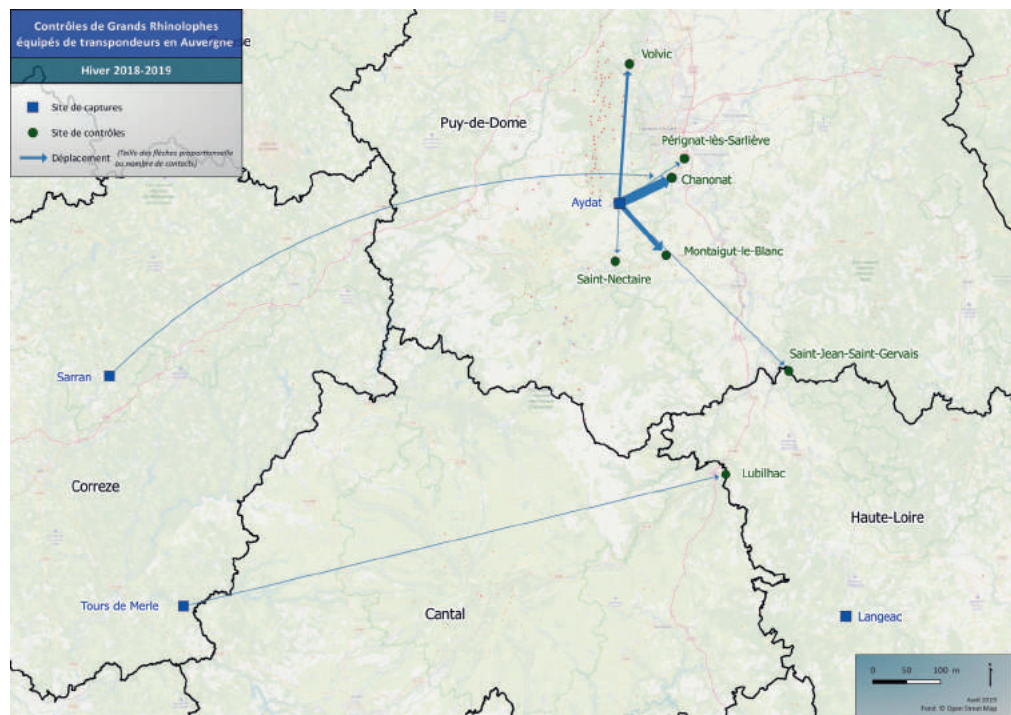
Le premier fait frappant est que sur ces 30 individus, **2 ont la particularité de venir de Corrèze** (100 km en ligne droite, pour deux jeunes mâles de l'année). Il reste donc **28 individus auvergnats relus cet hiver (sur les 162 équipés)**, ce qui donne un taux de relecture d'un peu plus de 17% pour les 6 premiers mois du programme en Auvergne.

Les 28 individus auvergnats recontactés montrent des déplacements plutôt « cohérents », avec un maximum de 40 km entre le site de mise-bas et le site d'hibernation pour un jeune mâle de l'année entre Aydat et Saint-Jean-de-Gervais. Comme les deux corréziens, c'est de nouveau un jeune mâle qui nous montre ce déplacement important, et ce dès ses premiers coups d'ailes. **Cette particularité se retrouve également dans les autres régions, avec des déplacements de plus de 100 km pour des mâles juste nés. Pour une espèce réputée casanière, cela pose des questions sur sa capacité de déplacement et même d'apprentissage !**

Les analyses génétiques et écotoxicologiques sont toujours en cours, pour les prélèvements effectués en Auvergne mais aussi maintenant un peu partout en France. D'autres articles et résultats seront communiqués au fur et à mesure des découvertes du programme Grand Rhinolophe, qui se veut maintenant de portée nationale !

Ce programme apporte des premières réponses, mais pose aussi beaucoup de nouvelles questions sur la biologie du Grand Rhinolophe. Une première assez frappante pour nous, qui nous demandons : **par où est vraiment passé le jeune mâle des Tours de Merle pour venir jusqu'à Lubilhac, et ce dès ses premiers mois de vie ?** Mais également : **quelle est la réelle limite géographique de la population de nos Grands Rhinolophes ?**

Par Claire DESBORDES



Ci-dessus, carte de dispersion des Grands Rhinolophes équipés en Auvergne
Ci-dessous, photo de la lecture d'une grappe d'individus cet hiver en Auvergne





Quoi de neuf chez nos voisins ?

Découvertes sur l'Oreillard montagnard

(PLECOTUS MACROBULLARIS) EN DRÔME DURANT L'ÉTÉ 2018

Lors d'une étude sur les continuités écologiques, menée en Drôme par la LPO, différentes captures au filet japonais ont été réalisées entre Vercors et plaine rhodanienne, par une équipe de salariés et bénévoles (GCRA).

Une découverte fortuite en plaine...

Fin mai 2018, une femelle adulte d'Oreillard montagnard est capturée dans la plaine rhodanienne entre la ville de Valence et le massif du Vercors. Cet individu est capturé à **215 m d'altitude et 6 kilomètres** des premiers contreforts du Vercors. Les filets étaient alors disposés dans un milieu boisé, traversé par une rivière, qui parcourt d'est en ouest la plaine cultivée, entre les pentes montagneuses et le Rhône.

Une capture d'Oreillard montagnard à si basse altitude est plutôt rare en Rhône-Alpes (GCRA/LPO-RA, 2014). Cependant, l'espèce était connue à moins de 10km de là, à 430m d'altitude (CLB, 2015) sur les contreforts du Vercors.

Petit mot sur l'oreillard Montagnard

Envergure : 240 à 300 mm

Poids : 6 à 10 g

Répartition en Auvergne : *Inconnue !*

...suivie d'autres entre plaine et montagne.

A la recherche de gîtes pour le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échanquées, un protocole de capture/télémétrie a été mis en place par la LPO Drôme. Lors d'une session de capture le 6 juillet, une femelle allaitante d'Oreillard montagnard est arrêtée par les filets... Doutes, discussions, certitudes, étonnement, joie, interrogations dans l'équipe composée d'un salarié et 3 bénévoles.



Et finalement, **un émetteur non utilisé l'an passé est rapidement collé sur le dos de la bête pour un suivi bénévole envisagé.** Depuis le temps que le GCRA souhaite mieux connaître cette espèce, dite « de montagne », c'est parti !

Des terrains de chasse entre 200 et 450m d'altitude

Cinq sessions « fructueuses » de captures entre Vercors et plaine rhodanienne ont été effectuées sur des cours d'eau et boisements bordés de prairies. Au total, **26 Oreillards montagnards** ont été capturés entre 200 et 450 m d'altitude. **L'Oreillard roux et l'Oreillard gris** étaient également présents.

Des gîtes en falaise à moins de 600m d'altitude

Le suivi télémétrique de 3 femelles allaitantes capturées sur terrains de chasse en juillet, ainsi que des observations en sortie de gîte, ont permis de **localiser avec certitude**



Ici, la localisation générale du gîte est trouvée dès le lendemain, un véritable jeu d'enfant. Cependant chercher ou trouver la bonne fissure est parfois une tâche qui semble plus que farfelue !

deux gîtes de parturition en falaise (fissures) sur les contreforts du Vercors : gorges débouchant en plaine et falaise surplombant la plaine, distants de moins de 3 km. **Au total, 4 gîtes ont été trouvés tous à moins de 600 m d'altitude.**

Et dans la biblio :

En France, l'Oreillard montagnard est dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura et la Corse (Arthur L., Lemaire M., 2015). En Rhône-Alpes, il est connu dans 5 départements : Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère et Drôme. L'espèce y est plutôt montagnarde et la majorité des gîtes connus sont en bâti (GCRA/LPO-RA, 2014). En Corse,

l'espèce gîte en falaise (Arthur L., Lemaire M., 2015). Quant à l'altitude fréquentée, elle varie du niveau de la mer à plus de 2800 m (ANTTON ALBERDI et al, 2013).

Que se passe-t-il maintenant ?

En Rhône-Alpes, l'Oreillard montagnard est désormais connu en altitude et en plaine, avec des gîtes en bâti et en falaise. Seule la présence de milieux rocheux ou pierreux (murets) semble le favoriser. La sous-prospection de ces zones ainsi que la confusion possible avec l'Oreillard gris et l'Oreillard roux poussent peut-être

à **sous-estimer sa présence**. Il conviendrait d'élargir les prospections aux secteurs de plaine, voire à notre grande région. Même si l'espèce ne semble pour l'instant pas connue en Auvergne, les milieux en présence pourraient lui être favorables. **Alors... à qui le tour ?**

Devons-nous lancer un programme régional de recherche sur l'Oreillard montagnard ? Quels enjeux dans la mise en sécurité de falaises ?

Par Céline LE BARZ & Thomas DÉANA

REMERCIEMENTS

Un grand merci à Marion DEVOGEL et Muriel DIETRICH pour les suivis télémétriques, ainsi qu'aux participants aux captures : Lionel BRUHAT, Jérôme BONNARDOT, Daniel DE SOUSA, Jonathan JAFFRE, Thomas LEPOLARD, Arthur VERNET et Stéphane VINCENT.

Un grand merci à la LPO pour le matériel de télémétrie ainsi qu'aux propriétaires nous ayant permis l'accès à leur terrain, de jour comme de nuit.

Notre Assemblée Générale



Le 7 avril a eu lieu à Chilhac l'Assemblée générale (AG) dans la salle de la Tour.

L'année 2018 a encore été chargée avec la continuité des activités de comptage et l'arrivée de nouveaux projets. **Ce qui m'a marqué le plus est la diversité des actions qui comptent étude et sensibilisation**, deux aspects qui m'intéressent. Ainsi lors de cette assemblée générale j'ai pu apprendre davantage sur les activités de l'association, et de ce fait je pense que je pourrai m'investir d'autant plus dans ces programmes.

2019 promet encore de belles découvertes et je suis impatient de pouvoir faire du terrain pendant l'été. **Le choix ne va pas manquer dans les projets**, mais j'espère tout particulièrement participer à la recherche de la Grande Noctule et la télémétrie.

Un moment fort de cette assemblée générale fut l'établissement d'une nouvelle convention « Refuge pour les chauves-souris » avec la présidente de l'Association **"Ally 2000"**, gestionnaire de la Mine de la Rodde, site objet de la signature. Nous l'avons d'ailleurs visité l'après-midi, tous de jaune vêtus.

A retenir également, la composition du conseil d'administration est légèrement modifiée avec le départ de Julie BODIN et l'arrivée de deux nouveaux membres Anne GRANGER et Clément CHERIE accueillis à l'unanimité.

www.chauve-souris-auvergne.fr

Pour **télécharger** le rapport d'activité, RDV onglet

"Bulletins de liaison"

Pour **adhérer** à l'association, RDV onglet

"Nous rejoindre"

Par Aloïs ROULLIÈRE





Nouveaux administrateurs

Clément CHERIE

Adhérent et ponctuellement bénévole auprès de Chauve-Souris Auvergne depuis 2012, c'est grâce à l'association que j'ai pu découvrir les chiroptères. Ce qui me fascine c'est la diversité des sites contrôlés les hivers et je garde souvenir mémorable de la capture sur les bords de Loire d'une Grande Noctule par une chaude nuit d'été. Cette fois-ci, j'ai choisi de continuer l'aventure au sein du Conseil d'Administration.

Anne GRANGER

Il y a quelque chose de fascinant chez la chauve-souris, dans un si petit être se rejoignent la vivacité et l'adaptabilité qui me donnent envie de la découvrir plus encore. Je vais tenter de participer modestement à son étude et à sa protection.



L'équipe salariée

ENFIN UNE AUVERGNATE !

APRÈS UNE ARLÉSIENNE, UNE ALSACIENNE ET UNE BERRICHONNE

Bonjour, je m'appelle Cécile et je suis née il y a 24 ans à Clermont-Ferrand. J'ai passé toute mon enfance en Auvergne à Riom entre ballade en pleine nature, tir à l'arc, dentelle et match de rugby de l'ASM.



Je suis peut-être née Auvergnate par hasard mais je suis tombée amoureuse de la région dans laquelle j'ai grandi et dont je ne suis partie que pour faire mes études, mais en y revenant tout de même régulièrement pour des stages. Tout a commencé avec un stage de 3ème au CEN Auvergne qui à l'époque s'appelait encore CEPA. Pendant ces 3 jours, j'ai pu découvrir la joie du terrain et des groupes insoupçonnés comme les bryophytes et les chiroptères grâce à un certain Matthieu Bernard (et oui le monde est petit). Et c'est comme ça qu'est née une vocation pour la protection de l'environnement.

Pour obtenir mon diplôme d'ingénieure, j'ai effectué un stage de recherche à l'ONCFS où j'ai pu travailler sur l'influence des populations d'ongulés sur la régénération forestière et la diversité.

A l'issue de mes études, j'ai effectué un service civique et un stage au Fonds de Dotation La Passerelle Conservation ce qui m'a permis de découvrir la Maison de la Nature Auvergnate et les associations qui la composent. Fin janvier 2019, j'ai été embauchée par Chauve-Souris Auvergne sur 2 mois pour travailler sur le projet Grande Noctule. La Grande Noctule étant une espèce arboricole, je vais pouvoir mettre à profit les connaissances forestières acquises lors de ma formation. Mon rôle sur le projet consistera à gérer toute la partie administrative en lien avec la demande de subvention et à faire le lien avec les différents partenaires et Chauve-Souris Auvergne dans l'espoir de lancer le projet au plus tôt sur tout le Massif Central.

Ainsi après deux années de classes préparatoires à Clermont, j'ai intégré l'école d'ingénieurs AgroParisTech pour une année à Grignon (78) avant de me spécialiser en gestion des milieux naturels à Nancy (ex FIF), avec l'envie de travailler plus spécifiquement sur la faune sauvage. Dès que j'ai pu, je suis revenue en Auvergne avec une expérience au CRPF du Cantal sur l'élaboration d'un diagnostic sylvo-cynégétique.

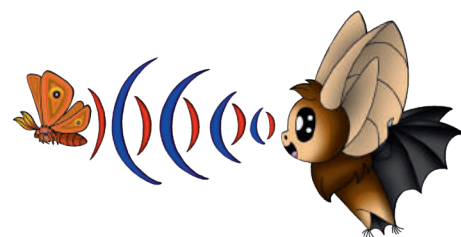
Par Cécile SABA





UNE VIKING EN TERRE ARVERNE

Pour certains, je suis la Bat'stagiaire 2016. Pour ceux que je n'ai pas eu le plaisir de rencontrer, voici une petite présentation : je m'appelle Katy, normande de 29 ans et titulaire du Master biodiversité de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Aujourd'hui, après de nombreuses pérégrinations, je suis très heureuse de rejoindre à nouveau l'équipe de Chauve-Souris Auvergne (CSA).



Tout commence en 2012. Je suis en 2ème année de Licence de musicologie, la viole de gambe et la musique baroque rythment mon quotidien. Arrive le module projet professionnel, son but ? « Trouvez un métier qui vous fasse rêver ! ». Guidée par une profonde prise de conscience sur les problématiques écologiques et désireuse d'agir, je cherche alors un métier qui conjuguerait mes deux leitmotifs : le son et la nature. Et si j'étudiais l'acoustique animale ? Le sonar biologique me fascine, je pars donc à la découverte des chauves-souris auprès du Groupe mammalogique normand : c'est le coup de foudre pour ces demoiselles de la nuit. Je décide alors de me réorienter vers une filière scientifique, rêvant de devenir chiroptérologue. Issue d'une formation littéraire, le chemin s'annonce semé d'embûches, mais qu'à cela ne tienne ! Déterminée, je prends une année sabbatique pour confirmer mon projet et apprendre auprès des professionnels sur le terrain.

« Cherche, cherche, un jour peut-être tu trouveras... ». Je fais la connaissance de Chauve-Souris Auvergne en 2013. Associés à Exen, nous partons en quête d'une bête dont la notoriété égale celle du Dahu : la

Grande noctule. J'apprécie l'ambiance conviviale de l'équipe, les paysages auvergnats, le Saint-Nectaire... Puis direction le Mercantour, et la Corse. Vient ensuite le temps de reprendre les études. Je commence avec un BTSA gestion et protection de la nature, pendant lequel j'effectue mon stage à l'ONF sur les chauves-souris et les îlots de vieux bois en forêt de Rambouillet. Je poursuis avec une Licence professionnelle à Montpellier et reviens chez CSA en tant que Bat'stagiaire : recherche de colonies (petite pensée pour les Grands rhino' d'Aydat), qualité de la ripisylve et points d'écoute sont au programme. Sur les conseils de Lilian, je décide de poursuivre en Master. Je m'essaye alors à la recherche fondamentale avec mon stage de 1ère année sur les niches acoustiques en milieu récifal. En 2ème année, j'effectue mon stage à la DREAL de Normandie et évalue un outil de protection forte : l'Arrêté préfectoral de protection de biotope. Enfin, je soutiens en septembre 2018 et obtiens mon Master en « sciences dures » : pari gagné !

En mars 2019, CSA recrute un chargé d'études chiro', une belle opportunité pour concrétiser mon rêve au sein d'une équipe et d'une région que j'apprécie. Verdict ? C'est avec un

grand bonheur que je rejoins l'équipe salariée de CSA et remercie sincèrement le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il a choisi de m'accorder.

Pour terminer, revenant avec émotion sur le chemin parcouru, je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue, accompagnée et tant appris sur les plans professionnel et humain.

L'aventure humaine continue ! Au plaisir de la partager prochainement avec vous.

Par Katy MARATRAT



10 ANS DE VIE « COMMUNE »...

Régulièrement dans La Barbastelle, nous vous présentons notre équipe, les salariés qui arrivent ou les stagiaires que nous avons le plaisir d'accueillir. Au sein de cette équipe, il est une personne qui est là depuis plus longtemps, une sorte de pierre angulaire de l'association. Les seules présentations que l'on retrouve dans notre bulletin de liaison datent de 2009 quand il fut stagiaire (sans même une photo de ses beaux yeux bleus !) et de 2012 à son embauche pour la réalisation de l'atlas (avec là une photo dans un aqueduc dans une position que je ne commenterai pas...). Il s'agit bien évidemment de « notre » Lilian !



Ca fait 10 ans que "le grand" a débarqué en Auvergne depuis son pays angevin d'origine. Il était alors le "petit" stagiaire avec pour mission d'aller chercher la Sérotine bicolore sur et autour du Cézallier ! Depuis, de l'eau a coulé sous les colonies de Daubenton et les actions de l'association se sont multipliées : des études, des suivis, des mises en protection de sites... sans oublier bien évidemment l'Atlas des mammifères sauvages d'Auvergne, dont Lilian aura été l'un des coordinateurs au côté de Charles Lemarchand pour le GMA.

Bien sûr, les Sérotines bicolores nous jouent toujours des tours et il nous reste encore tant à découvrir sur nos mammifères volants préférés. Mais en 10 ans de présence de Lilian, les améliorations sur la connaissance des chauves-souris en Auvergne ont nettement progressé, c'est même un euphémisme ! D'ailleurs, si nous faisons le calcul, il est l'auteur de pas moins de 54 références sur les 271 réalisées à ce jour par notre association, un record que j'ai le plaisir de partager avec lui ! :-)

Alors, quand même, il se devait de rendre un petit hommage à notre Lilian. Il est de loin le salarié qui est resté à ce jour le plus longtemps en

poste au sein de notre association. Il a connu deux présidents mais également les deux locaux que notre association a occupé. Bref, il fait un peu partie des meubles !

A titre personnel, les souvenirs se bousculent. Je pourrais citer en vrac celui de ces Sérotines communes en chasse sur place face au vent sur le Cézallier, les nuits à courir derrière les Murins de Daubenton du Haut-Allier ou encore la multitude de comptages hivernaux parmi lesquels ceux du

tunnel de Présailles tiennent pour nous deux, je crois, une place particulière.

Alors Lilian, 10 ans déjà que tu es là et l'occasion pour moi, mais je crois pouvoir dire aussi pour tous les membres de l'association, un grand merci pour le travail réalisé. Et puis dans 10 ans, nous ferons un nouveau bilan pour les 20 ans de bons et loyaux services !

Par Matthieu BERNARD



Le rose est devenu son emblème depuis qu'il l'a revendiqué pour couper court au débat, lors de la distribution des codes couleurs au sein de l'équipe.



Projet Grande Noctule

La Grande Noctule est une espèce présentant un fort enjeu en raison du faible niveau de connaissance sur l'espèce qui ne permet pas de connaître réellement son statut de conservation en France. Chauve-Souris Auvergne prépare en partenariat avec d'autres structures du Massif Central un projet à grande échelle sur cette espèce.

Le fond FEDER Massif Central à la rescousse !

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) est un fonds qui a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne en corrigeant les déséquilibres socio-économiques et territoriaux entre ses régions. Parmi les différents fonds, le FEDER Massif Central intervient sur le territoire du Massif Central pour financer des actions dans des domaines diversifiés parmi lesquelles des actions en faveur de la biodiversité.

Qui participe au projet ?

Sept structures du Massif Central et Chauve-Souris Auvergne participent à ce projet : l'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE), Chauve-Souris Aveyron, le Conservatoire

d'Espaces Naturels Midi-Pyrénées, le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), la LPO Rhône-Alpes et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. Il s'agit d'une coopération interrégionale entre l'ensemble des acteurs du Massif Central ayant déjà travaillé sur l'espèce dans le but d'améliorer la conservation de la Grande Noctule qui est à l'heure actuelle jugée comme l'une des espèces les plus prioritaires en termes de nécessité de conservation.

Pour mieux connaître la Grande Noctule, Chauve-Souris Auvergne enclenche un projet multipartenarial

Quel rôle pour Chauve-Souris Auvergne ?

Au sein de ce projet, Chauve-Souris Auvergne aura un rôle central de coordinateur. En effet, nous serons l'interlocuteur privilégié du FEDER et

serons chargés de faire la liaison administrative entre les financeurs et tous les participants au projet, pour notamment récupérer les différents documents administratifs pour justifier des actions auprès du FEDER. La coordination consistera également à collecter les données de chacun des partenaires à l'issue des phases de terrain pour les uniformiser et permettre la production d'un rapport à l'échelle du Massif Central. Chauve-Souris Auvergne organisera régulièrement des réunions avec

l'ensemble des acteurs pour suivre les actions qui seront réalisées sur chaque territoire. Afin de gérer tout cet aspect administratif du projet, une personne sera recrutée.

Chauve-Souris Auvergne mettra en œuvre un certain nombre de fiches actions transversales proposées dans le plan d'actions Grande Noctule. D'autres fiches actions de terrain seront également réalisées au cours des 3 ans du projet. La mise en place de ces fiches sera l'occasion de créer des temps associatifs où les bénévoles pourront participer aux phases de terrain du projet.

A quoi ressemble la Grande Noctule ?

La Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*) est la plus grande espèce de chauve-souris d'Europe avec une envergure de 41 à 46 cm (32 à 45 cm pour la Noctule commune). Elle peut peser de 33 à 60g (17 à 45 g pour la Noctule commune). Cette espèce massive possède de grandes ailes musclées et puissantes qui lui permettent d'avoir une très grande capacité de vol, à la fois en distance, en altitude et en vitesse. Elle possède un pelage long et soyeux de couleur brune à tendance roussâtre. Les mâles arborent une crinière foncée très marquée

Mais elle habite où la Grande Noctule ?

La Grande Noctule est une espèce Ouest paléarctique (écorégion regroupant l'Europe, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et les deux-tiers Nord de l'Asie) dont l'aire de répartition principale se situe autour de la Méditerranée et plus particulièrement en Espagne, Italie, Grèce et dans les Balkans. Elle est aussi présente en abondance dans le centre de l'Europe. En France, elle est essentiellement rencontrée dans la partie Sud du pays

avec de la reproduction certifiée uniquement dans des foyers de populations du Massif Central (Monts du Lyonnais, Aveyron et Puy-de-Dôme).

La Grande Noctule est une espèce arboricole qui gîte dans des arbres de diamètre moyen ou de gros arbres qui peuvent être vivants ou morts. Les cavités utilisées peuvent être des anciennes loges à Pics ou des cavités naturelles se trouvant dans des conifères ou des feuillus.



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Que contient le projet ?

Le Projet Grande Noctule s'articule autour de trois grands axes d'actions :

Axe 1 : Evaluation du statut de conservation de la Grande Noctule en France.

Cet axe devrait permettre d'améliorer les connaissances sur le Massif Central en précisant le statut biologique et le caractère migrateur de l'espèce dans le but de préciser réellement son statut de conservation.

Axe 2 : Evaluation des enjeux de sensibilité.

Pour cette évaluation, une première approche sera réalisée par l'entrée habitat. Les ressources trophiques et les menaces pesant sur elles seront aussi étudiées. Dans le cadre de cet axe, deux points de sensibilité ont déjà été identifiés et feront l'objet d'un point de recherche. Il s'agit de l'éolien car la Grande Noctule est une espèce de plein ciel, et la gestion forestière en raison du caractère arboricole de l'espèce.

Axe 3 : Communication autour des actions de l'espèce.

Ce dernier axe visera à mettre en lumière les actions et résultats du

projet, ainsi que la collaboration entre tous les acteurs à travers différents types de communication.

Comment va se dérouler le projet ?

Le projet Grande Noctule se déroulera du début de l'année 2019 à la fin de l'année 2021. Lors de ces trois années de projet, chaque structure partenaire est libre de mettre en place les fiches actions du plan qu'elle souhaite, l'année où elle le souhaite.

Dans la première moitié de l'année 2019, le projet sera finalisé avec pour chacun des acteurs, le choix des fiches actions qu'il souhaite réaliser, ainsi que les dépôts de demande de financement. Pour les structures le souhaitant, les actions pourront débuter dès 2019. Les années 2020 et 2021 seront celles durant lesquelles les partenaires devront réaliser le gros des études ce qui permettra à la fin de l'année 2021 de faire le bilan des différentes actions à l'échelle du Massif Central.

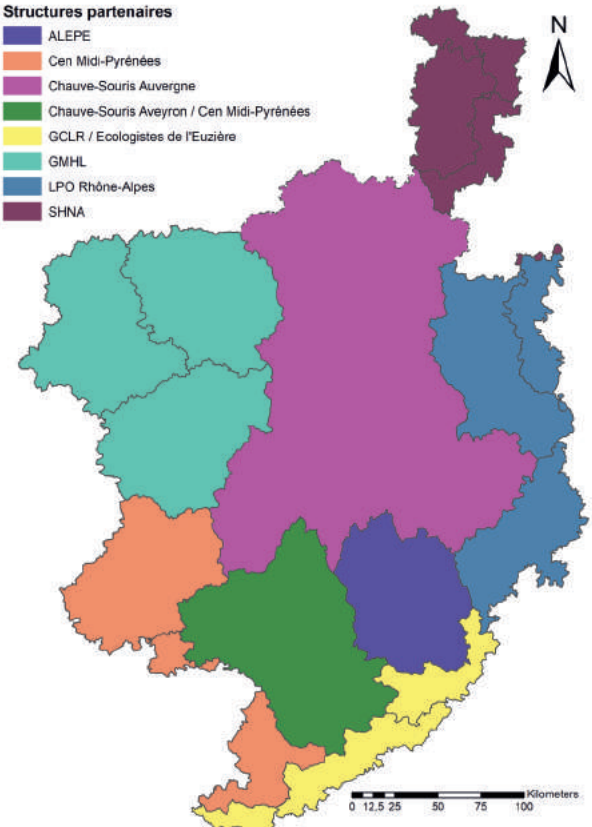
Des fiches actions plus transversales seront portées par une seule structure, Chauve-souris Auvergne, tout au long du projet.

Ci-dessous, carte des territoires d'actions

Légende

Structures partenaires

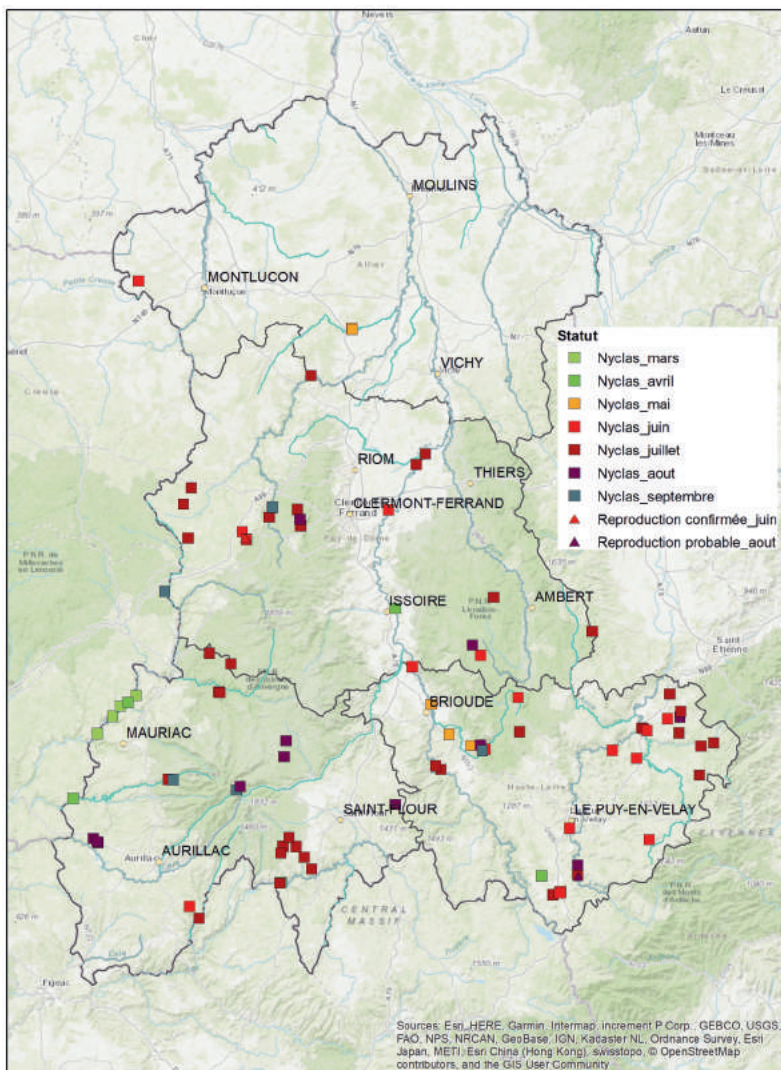
- ALEPE
- Cen Midi-Pyrénées
- Chauve-Souris Auvergne
- Chauve-Souris Auvergne / Cen Midi-Pyrénées
- GCLR / Ecologistes de l'Euzière
- GMHL
- LPO Rhône-Alpes
- SHNA



Qu'est-ce que ça mange une Grande Noctule ?

Les individus sortent des gîtes alors que la luminosité est encore importante. Les territoires de chasse sont assez diversifiés et semblent évoluer en fonction des opportunités disponibles. En revanche la présence d'un point d'eau à proximité semble être un critère déterminant dans le choix de la sélection du milieu de chasse.

Une grande partie du régime alimentaire de la Grande Noctule est insectivore. En effet, elle se nourrit essentiellement de coléoptères, de lépidoptères de grandes tailles, de diptères et d'odonates. Elle est également capable de se nourrir de petits oiseaux migrateurs nocturnes en automne ce qui est un cas unique chez les espèces européennes. La disponibilité locale semble donc jouer un rôle important dans le choix de ses proies avec des choix qui semblent plutôt opportunistes.



Ci-dessus, carte des points de "contact" avec la Grande Noctule 2018

Que va faire Chauve-Souris Auvergne ?

Comme présenté précédemment, nous aurons tout au long du projet un rôle de coordinateur. L'association sera également chargée de mettre en œuvre les fiches actions transversales qui sont prévues dans le projet telles que la **réalisation d'un film d'une quinzaine de minute**, la réalisation d'une plaquette d'informations sur le projet ou encore la mise à jour d'une page internet sur les avancées du projet.

Lors de ce projet Grande Noctule, Chauve-Souris Auvergne a choisi de s'engager sur les 3 axes du plan d'actions. Dans le cadre de l'évaluation de son statut de conservation, **les secteurs de Gelles, Goudet et de la vallée de la Sénouire** seront ciblés pour faire de la recherche de gîte ainsi que des comptages de sortie de gîtes auxquels les bénévoles seront invités à participer chaque année.

Les bénévoles de l'association seront aussi sollicités pour participer à une action d'**évaluation des enjeux pesant sur les habitats**. Plusieurs télémétries

sont prévues pour se faire. En effet, le suivi d'individus grâce à la pose de GPS est prévu sur le site de Gelles.

Les deux enjeux de sensibilité déjà identifiés, que sont **l'éolien et la gestion forestière**, ne seront pas laissés de côté grâce aux actions menées sur ces deux thématiques. Des groupes de travail seront ainsi créés avec les gestionnaires de parcs éoliens à proximité des populations identifiées. Pour la gestion forestière, Chauve-Souris Auvergne accueillera également **pendant 6 mois en 2020, un stagiaire d'AgroParisTech** pour travailler sur cet aspect. Son travail permettra ensuite d'aller à la rencontre des propriétaires et gestionnaires forestiers pour faire des préconisations de gestion forestière permettant la conservation d'un réseau d'arbres gîtes pour la Grande Noctule en forêt.

Au niveau de la communication, en plus des actions transversales, Chauve-Souris Auvergne réalisera des

Quel est le statut de la Grande Noctule ?

La Grande Noctule est classée vulnérable sur la liste rouge mondiale et française. En Auvergne, elle est classée comme quasi-menacée depuis 2015. Malgré le manque d'informations, les récentes observations confirmeraient un statut de conservation défavorable qui a entraîné l'inscription de l'espèce sur la liste prioritaire d'EUROBATS et du 3ème Plan National d'Actions pour les Chiroptères.

actions de sensibilisation du public pour présenter les actions du projet et l'espèce sur trois territoires de présence de l'espèce.

Par Cécile SABA

PLANNING DES ACTIVITÉS ESTIVALES

Débutant ou confirmé, les possibilités sont multiples pour participer aux actions de connaissance, protection et sensibilisation !



DÉTECTION

« Tac, tac » ou « poèp, poèp » ?

Grâce à un **appareil de détection** et des **oreilles attentives**, nous pouvons déterminer quelles espèces sont présentes en fonction de la nature du son, de sa fréquence, du rythme...



CAPTURE TEMPORAIRE

Des séances de **captures temporaires de chiroptères** seront organisées cet été, avec un détenteur de la dérogation obligatoire. Certains individus capturés seront alors **équipés de radios émetteurs** pour réaliser un suivi télémétrique.



TÉLÉMÉTRIE

Elle consiste à **suivre un animal** équipé d'un émetteur à l'aide de récepteurs. Cette technique **demande de nombreuses personnes** afin d'avoir en temps réel, une localisation précise de l'animal et ainsi **découvrir gîtes et territoires de chasse** !



SUIVI DES NICHOURS

Cette activité est l'occasion de **randonner sur des sites remarquables de notre région** à la rencontre des chauves-souris, dans la bonne humeur et la convivialité associative ! Il s'agit d'aller contrôler des "nichours" installés à différents endroits stratégiques.



COMPTAGE DES COLONIES

Depuis plusieurs années, l'association réalise un suivi des **différents gîtes de mise-bas** des espèces en Annexe II (Directive « Habitats, Faune, Flore »). Et cet été, les prospections s'organisent en journées par secteurs regroupant plusieurs sites, avec un responsable.



ANIMATION / SENSIBILISATION

Vous pouvez accompagner et donner un coup de main à Florence lors de ses animations diverses et variées ! Au programme : **animations Grand Public, tenue de stands, installation d'expositions...** Nous avons notamment besoin de **photographes** !

Motivés ? Intéressés ? N'hésitez pas à guetter l'onglet « Agenda » du site de Chauve-Souris Auvergne pour vous inscrire auprès des personnes référentes.

Par Luce MEYER

Retrouver l'agenda de l'association sur notre site internet !

www.chauve-souris-auvergne.fr

Prochainement, une carte interactive sur le site vous permettra de vous inscrire en ligne et de connaître tous les détails des activités qui vous intéressent !

Détection et capture

Point	Etude	Protocole	Nombre	Date	Responsable
1	N2000 Marais du Cassan	Détection	3	Juin à septembre	Lilian Girard
2	Mesures compensatoires Borne	Détection	5	Juin à septembre	Lilian Girard
3	Inventaire mailles SYTEC	Détection	6	Juin à septembre	Lilian Girard
4	Suivi parcelle forestière	Détection	5	Juin à septembre	Lilian Girard
5	Inventaire RNR Jaquette	Détection	4	Juin à septembre	Luce Meyer
6	N2000 Couzes et Limagnes	Détection	6	Juin à septembre	Katy Maratrat
7	N2000 Chavanon (swarming)	SM2 et capture	4	Août à septembre	Luce Meyer
8	C.E.T Puy Long	Détection	2	Juin à septembre	Luce Meyer
9	ENS Bec de Dore	Détection	6	Juin à septembre	Luce Meyer
10	Extension carrière Souvigny	Détection	4	Juin à septembre	Katy Maratrat
11	Mesures compensatoires Quinssaines	Détection	3	Juin à septembre	Luce Meyer

Suivi des nichoirs et prospections

Point	Etude	Nombre	Date	Responsable
15	Prospections bâti N2000 Val d'Allier aval	4	Juin à septembre	Luce Meyer
16	Nichoirs Forêt de Tronçais	3	Juin à septembre	Luce Meyer
17	Nichoirs RNN Chastreix-Sancy	3	Juin à septembre	Luce Meyer
18	Nichoirs ENS du Fossat	1	Juillet	Katy Maratrat
19	Nichoirs Nieudan	3	Juin à septembre	Lilian Girard

Télémetrie

Point	Etude	Date	Responsable
12	Etude ONF - Fonctionnement population Murin de Bechstein	A partir du 22 juil.	Rémy Grignon
13	Etude territoire de chasse Murin de Bechstein	6 au 14 juillet	Luce Meyer
14	Etude territoire de chasse Petit Rhinolophe	20 au 28 juillet	Lilian Girard

Animation (Responsable : Florence Crombecque)

Pt	Lieux	Date	Pt	Lieux	Date
20	Saint-Flour	07 juin	33	Pontgibaud	08 août
21	Mine de la Rodde Ally	26 juillet	34	St-Ours-les-Roches UNESCO	22 août
22	Domaine du Lac d'Aydat	04 août	35	ENS Etang de Goule, Valigny	22/07 ; 12/08
23	Maison forestière Sallèdes	25/05 ; 19/07 ; 24/08	36	Lamothe	24 juillet
24	Olmét	26 juillet	37	Chanaleilles	25 août
25	Cunlhat	01 juin	38	Château d'Aulteribe	22 juin
26	Mairie de Boudes	14 juin	39	Parc OASIS	09 juillet
27	Mairie de Chambon sur Lac	08 juillet	41	Mairie de Gelles	juillet
28	Mairie de Saint-Nectaire	01 août	40	Musée Lecoq Clermont Fr	13 septembre
30	Lac Pavin	05 août	42	Domaine Royal Randan	31 juillet
31	Azureva Murol	10-24/07; 7- 21/08	43	Mairie Goudet	août
32	Ceyrat UNESCO	18 juillet	44	Mairie Rézentièrre	20 août

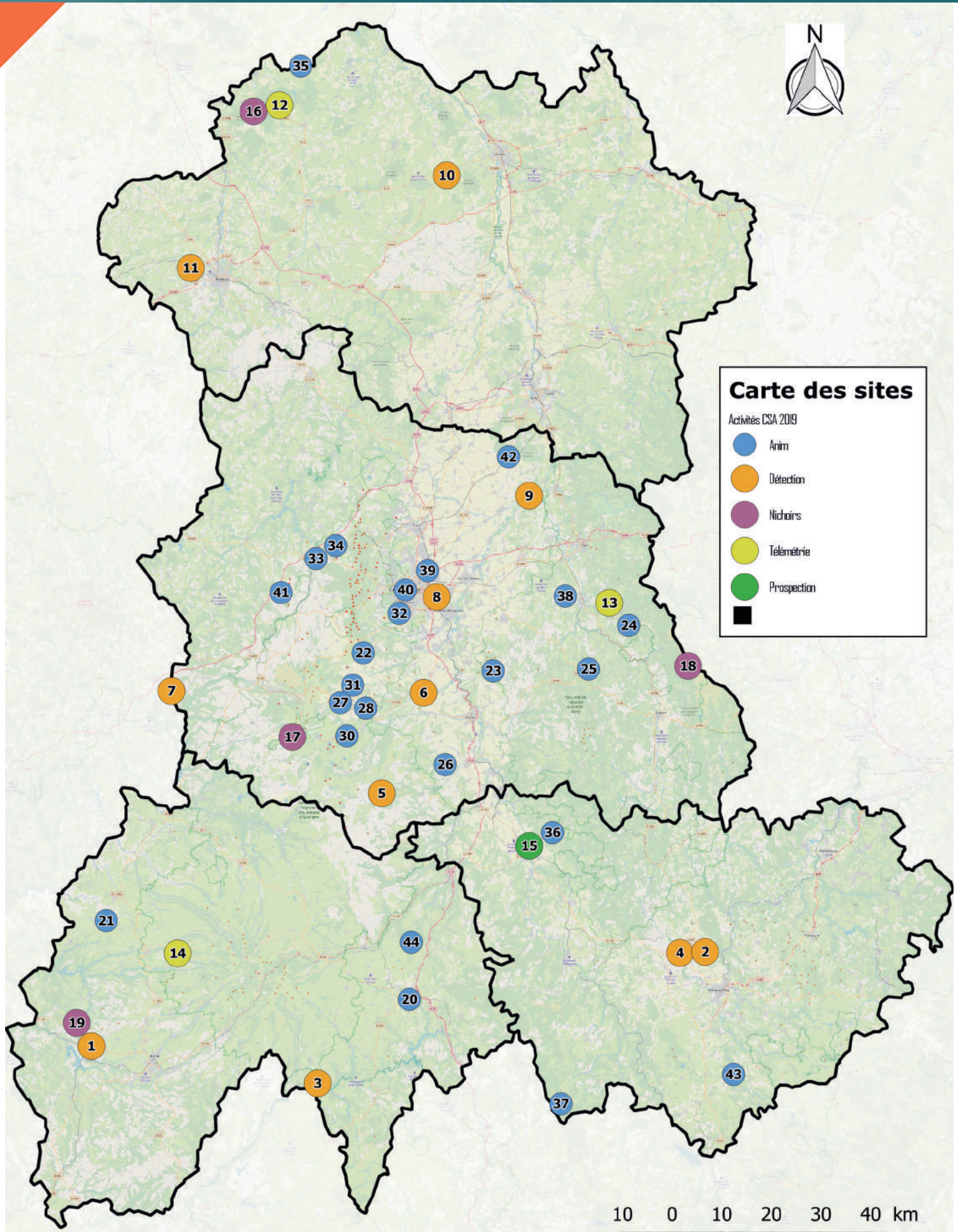
Lilian GIRARD : 06 99 76 69 58 | Luce MEYER : 06 99 75 32 71 | Florence CROMBECQUE : 06 99 75 99 16



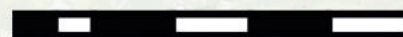
Carte des sites

Activités CSA 2019

-  Anim
-  Détection
-  Nichoirs
-  Télémétrie
-  Prospection
- 



10 0 10 20 30 40 km



Ainsi pont, pont, pont !



Ci-dessus, emplacement des ponts à prospecter dans le Puy-de-Dôme

Le partenariat, initié par Héloïse, entre le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et Chauve-Souris Auvergne se poursuit cette année. Ainsi, le CD63 nous a transmis une liste des ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels etc.) qui vont être soumis à réfection ou démolition. L'objectif de ce partenariat est de diagnostiquer, avant travaux, les ponts pour voir s'ils accueillent des chauves-souris ou s'ils possèdent des fissures favorables. Selon les résultats, des mesures d'accompagnement seront mises en place pour conserver les gîtes et assurer un minimum de dérangement pour les bêtes.

Cette année, une quinzaine d'ouvrages d'art sont concernés et répartis un peu partout dans le département (carte ci-dessous). Vous nous voyez venir ... ? Et oui, nous avons besoin de vous !

Par Luce MEYER

Si un pont est proche de chez vous et que vous êtes intéressés pour participer, vous pouvez nous contacter ! Une formation est possible si vous n'êtes pas à l'aise avec la prospection de ponts.

Modernisation de l'inventaire des ZNIEFF

Depuis 1996, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé une vaste campagne d'actualisation (ou « modernisation ») de cet inventaire ZNIEFF et a chargé les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de mener à bien cette mission localement.

Vers une modernisation en Auvergne-Rhône-Alpes

Dans ce cadre et suite à un marché public, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de travailler avec la LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes et Chauve-Souris Auvergne, les deux associations ayant porté une **candidature commune permettant de joindre nos expertises et compétences, dans le domaine des chiroptères sur nos territoires respectifs.**

Pour une meilleure cohérence écologique du travail et une prise en compte des enjeux adéquate, il a été retenu de travailler à l'échelle de la

région biogéographique continentale du Massif Central.

Ce travail de modernisation est une procédure longue et comporte deux grandes étapes : la **modernisation de la liste d'espèces déterminantes et puis la modernisation de l'inventaire.**

Nouvelle liste d'espèces déterminantes

La présence d'une ou plusieurs espèces dites déterminantes permet le classement d'un site en ZNIEFF et en fait son niveau d'intérêt. La dernière liste en Auvergne remonte à plus de 15 ans. Ainsi, dès 2016, la première mission a

Cantal



Haute-Loire





Ces inventaires se feront avec la méthode acoustique ! Ci-dessus, premier point d'écoute de la soirée, Montagne du Mont 2018.

Allier



consisté à **réévaluer « l'intérêt biologique »** de chaque espèce de chauve-souris pour renouveler la liste d'espèces déterminantes. Pour « nos » quatre départements, la base de données et l'expertise accumulées depuis plus de 20 ans par Chauve-Souris Auvergne ont été un socle solide pour réaliser ce travail de hiérarchisation, exercice toujours complexe pour le vivant. **Une méthodologie précise et nationale a été appliquée.** Pour chaque espèce, trois critères ont été calculés et une fois croisés, ils ont permis d'évaluer la « valeur » de ladite espèce :

- **la part populationnelle** ou « indice de responsabilité ». Il s'agit de définir la responsabilité patrimoniale d'un territoire pour le maintien de l'espèce. Il repose sur la part de la population présente sur le territoire étudié, comparée à l'échelle nationale.

- *Ce n'est pas là une seule question de quantité mais bien de proportion, par rapport à l'échelle géographique supérieure. Par exemple, le Grand Rhinolophe a ici obtenu un indice « faible » alors que la Grande Noctule représente une responsabilité « forte », le Massif Central étant un bastion national de l'espèce.*

- **la rareté et l'originalité.** Ce critère repose sur la notion de répartition des espèces. Ont été sélectionnées les espèces ayant les plus faibles surfaces d'occupation sur la zone étudiée (calcul basé sur la présence de l'espèce par maille).

- *Par exemple, les contacts de Petit Murin sont rares et très localisés ; sa zone d'occupation a*

une surface très faible. A contrario, la Pipistrelle commune est présente sur toute la zone d'étude.

- **la sensibilité.** Critère subjectif mais important, il prend en compte le niveau de menace pesant sur une espèce. Récentes en Auvergne et en Rhône-Alpes, les Listes Rouges Régionales (LRR) ont été utilisées. Les espèces menacées (« en danger critique », « en danger » et « vulnérable ») dans au moins une des deux LRR et les espèces « quasi-menacées » dans les deux LRR ont été retenues.

A la lecture de ces trois critères et suite à la concertation d'un comité d'experts régionaux, une nouvelle liste d'espèces déterminantes ZNIEFF a été proposée à la DREAL (cf. ci-après).

Au total, **19 espèces ont été retenues** comme déterminantes sur les 28 prises en compte. La modernisation de cette liste a occasionné le retrait de 5 espèces et l'ajout de 2 espèces, par rapport à l'ancienne liste auvergnate. Cette nouvelle liste a été présentée puis validée par le Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en mai 2017.

Déploiement des inventaires... Action !

La zone biogéographique continentale du Massif Central en Auvergne Rhône-Alpes comporte **3548 ZNIEFF**. Le but n'étant pas de passer partout, il a donc fallu hiérarchiser le travail et il a été retenu de ne travailler que sur les ZNIEFF de type I ayant soit peu de données, soit des données jugées trop anciennes

Puy-de-Dôme



NOUVELLE LISTE VALIDÉE PAR LE CSRPN 2017

Espèces	Nouvelle liste	Anciennes listes ZNIEFF	
		Auvergne	Rhône-Alpes
<i>Barbastella barbastellus</i>	x		
<i>Eptesicus nilssonii</i>	x		
<i>Eptesicus serotinus</i>			Retrait
<i>Hypsugo savii</i>	x		
<i>Miniopterus schreibersii</i>	x		
<i>Myotis alcaethoe</i>	x		Ajout
<i>Myotis bechsteinii</i>	x		
<i>Myotis blythii</i>	x	Ajout	
<i>Myotis brandtii</i>	x		
<i>Myotis daubentonii</i>			Retrait
<i>Myotis emarginatus</i>	x		
<i>Myotis myotis</i>	x		
<i>Myotis mystacinus</i>		Retrait	Retrait
<i>Myotis nattereri</i>		Retrait	Retrait
<i>Nyctalus lasiopterus</i>	x	Ajout	
<i>Nyctalus leisleri</i>		Retrait	Retrait
<i>Nyctalus noctula</i>	x		
<i>Pipistrellus kuhlii</i>			Retrait
<i>Pipistrellus nathusii</i>	x		
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>			Retrait
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	x		Ajout
<i>Plecotus auritus</i>		Retrait	Retrait
<i>Plecotus austriacus</i>		Retrait	Retrait
<i>Rhinolophus euryale</i>	x		
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	x		
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	x		
<i>Tadarida teniotis</i>	x		
<i>Vespertilio murinus</i>	x		
19 espèces déterminantes		2 ajouts	2 ajouts
		5 retraits	9 retraits



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**

ZNIEFF : késako ?

L'acronyme ZNIEFF signifie « **Z**one **N**aturelle d'**I**ntérêt **É**cologique, **F**aunistique et **F**loristique ».

Il s'agit d'un inventaire lancé en France en 1982, qui a pour objectif de mettre en valeur des espaces présentant de fortes capacités écologiques et un bon état de conservation.

L'inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance du patrimoine naturel.

Deux catégories de ZNIEFF doivent être distinguées :

- les **ZNIEFF de type I** sont des secteurs à forts intérêts biologiques et écologiques,
- les **ZNIEFF de type II** sont de grands ensembles naturels riches ou peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Souvent, une ZNIEFF de type II englobe plusieurs ZNIEFF de type I. Par exemple, une dizaine de ZNIEFF de type I sont contenues dans la ZNIEFF de type II « Monts du Cantal », grand ensemble couvrant plus de 87 000 hectares.

Quelle application ?

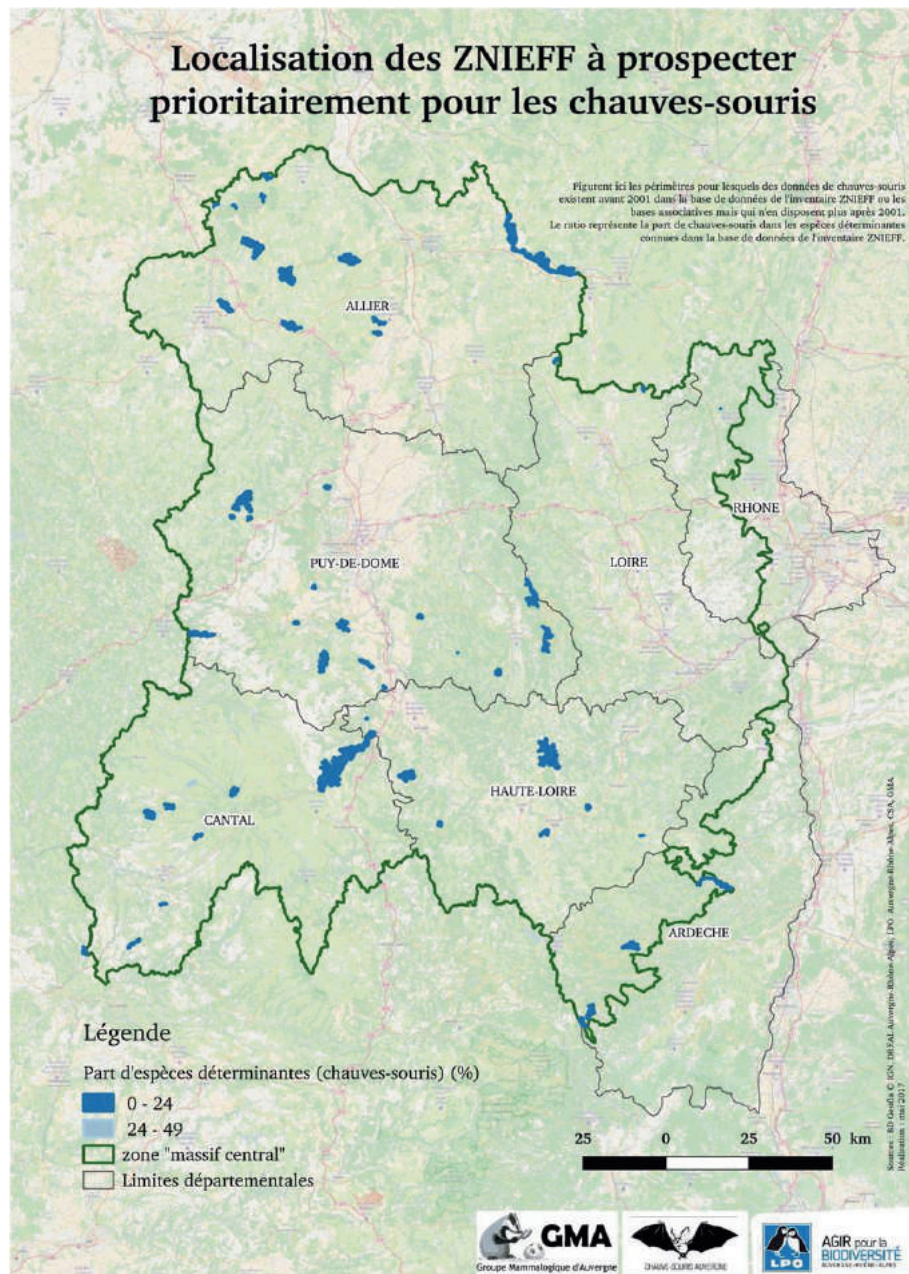
Cet inventaire est un des éléments à consulter dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, projets divers). Il crée alors une « première alerte » auprès des instances publiques et des porteurs de projet. Toutefois, il n'a pas de portée réglementaire directe et n'engendre pas de gestion spécifique.

(antérieures à 2001). Cela représente au total **57 ZNIEFF** à prospector prioritairement pour les chiroptères, soit près de 15 000 hectares (cf. carte).

Un peu comme pour l'Atlas, il s'agit là de dresser **une liste d'espèces par site**. Pour cela, la méthodologie la plus efficace et exhaustive est donc la **détection ultrasonore**. Selon les cas, nous alternerons des soirées de détection manuelle active avec des poses d'enregistreurs automatiques.

Il s'agit là d'une des grosses activités de l'été en termes de temps et de répartition géographique ! Nous aurons donc bien besoin de votre aide pour ce travail associatif d'ampleur. Toutes les bonnes volontés seront précieuses, que vous soyez novices, amateurs ou experts en détection car c'est l'occasion idéale pour apprendre, mais aussi pour accompagner et découvrir ces instants magiques de prospections nocturnes. Il faudra aussi des personnes pour poser et récupérer les enregistreurs tout azimut ! N'hésitez pas, contactez-nous pour plus d'informations sur les ZNIEFF près de chez vous !

Par **Héloïse DURAND**



Refuges pour les chauves-souris où en sommes-nous ?

Depuis 2012, Chauve-Souris Auvergne est le correspondant local de la SFPEM pour la mise en place du programme « Refuge pour les chauves-souris » en Auvergne. Rétrospective sur les 7 années de mise en pratique du dispositif, son évolution et son avenir !



Ci-dessus, panneau de l'Eglise de Busset

D'où venons-nous ?

Notre première mention du programme « Refuge pour les chauves-souris » date de la Barbastelle n°32 de 2012. Nous expliquions alors qu'il s'agissait d'une opération initialement développée par le Groupe Mammalogique Breton (GMB). L'idée de cette campagne, visant la conservation des gîtes de chauves-souris dans le bâti et les jardins, a vite séduit la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFPEM) qui propose en 2011 de relayer le dispositif sur tout le territoire français. Chauve-Souris Auvergne signe alors la convention avec la SFPEM pour être le relais local officiel des « Refuges pour les chauves-souris ».

Cependant, cette convention « Refuge pour les chauves-souris », dont l'objectif est clairement d'œuvrer pour la conservation de nos chers chiroptères a le même statut qu'une

charte et ne pèse pour ainsi dire rien, d'un point de vue juridique. Ainsi, nous l'avons combinée avec notre protocole de conventionnement tripartite qui existait avant le déploiement du réseau Refuge. En effet, sur les sites à enjeux chiroptérologiques forts (présence de colonie de chauves-souris particulières) nous proposons au propriétaire des sites une « convention de gestion » en partenariat avec les Conservatoires d'Espaces Naturels d'Auvergne et d'Allier. L'association s'engage à faire les travaux (ménage, réfection de toiture, bâchage) et le propriétaire à ne pas détruire l'habitat des chauves-souris et tout faire pour le sauvegarder. Le document qui a valeur de contrat a été validé par un juriste.

1059
Refuges pour les chauves-souris en France

Quelle stratégie de diffusion pour les « Refuges pour les chauves-souris » ?

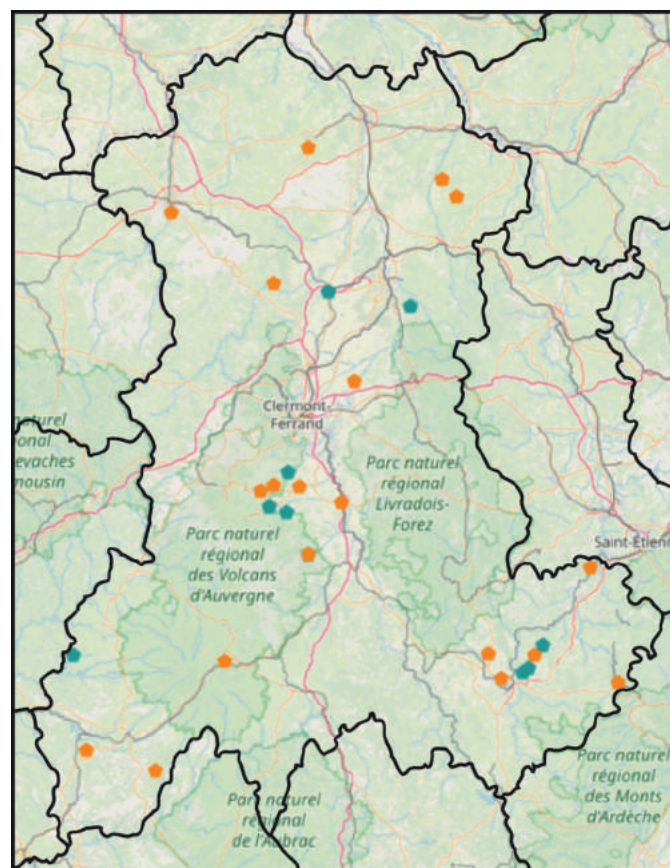
Chauve-Souris Auvergne a choisi de ne pas faire de promotion active du programme. En revanche, c'est un outil qui est utilisé dans le cadre de la

En deux mots, de quoi s'agit-il ?

C'est une convention gratuite symbolisant l'engagement de propriétaires pour la conservation des chauves-souris. Ces derniers reçoivent un cahier d'explication, une plaque à accrocher au mur et un autocollant. Chauve-Souris Auvergne s'engage à accompagner les propriétaires dans leur démarche de cohabitation.

En savoir + sur le label Refuge

<https://www.sfepm.org/chiropteres.htm>



médiation « SOS chauves-souris » pour venir au secours de certaines situations. Bien entendu, toutes personnes sollicitant directement l'association pour la signature de la convention y ont accès. Les prétendants au label étaient renvoyés vers la SFPEM pour signer et faire les papiers dans le cas où il n'y avait aucun enjeu de cohabitation chez eux jusqu'en 2017. A présent, tout est centralisé par notre association.

A contrario, ce programme est mis en avant dès que nous identifions un site accueillant le grand public, pour bénéficier totalement de la **force de communication et de sensibilisation de l'outil**. Pour renforcer encore le dispositif, Chauve-Souris Auvergne s'engage à proposer une animation gratuite pour inaugurer la signature et nous y invitons la presse.

Notons que nous intégrons également cet outil dans certaines de nos conventions tri-partites pour **conjuguer les deux efforts : conservation et sensibilisation d'un côté, conservation et aménagement durable pour les chauves-souris de l'autre**.

35
Refuges pour les chauves-souris en ex-Auvergne

Quel déploiement en Auvergne ?

Nous pouvons conclure que la progression du dispositif est régulière pour le moment. Pour l'origine géographique, il y a une réflexion de l'activité générale de notre association avec le Puy-de-Dôme (représentant la plus forte activité) et le Cantal, où nous peinons à développer des actions. Cependant, on note une inversion des tendances avec la Haute-Loire qui dépasse l'Allier, en terme de dynamisme, ce qui est certainement dû aux conventions de gestion tri partites intégrant un volet « Refuge pour les chauves-souris » signées ces trois dernières années en Haute-Loire.

La fusion des régions, une nouvelle donne ? Que se passe-t-il au niveau national ?

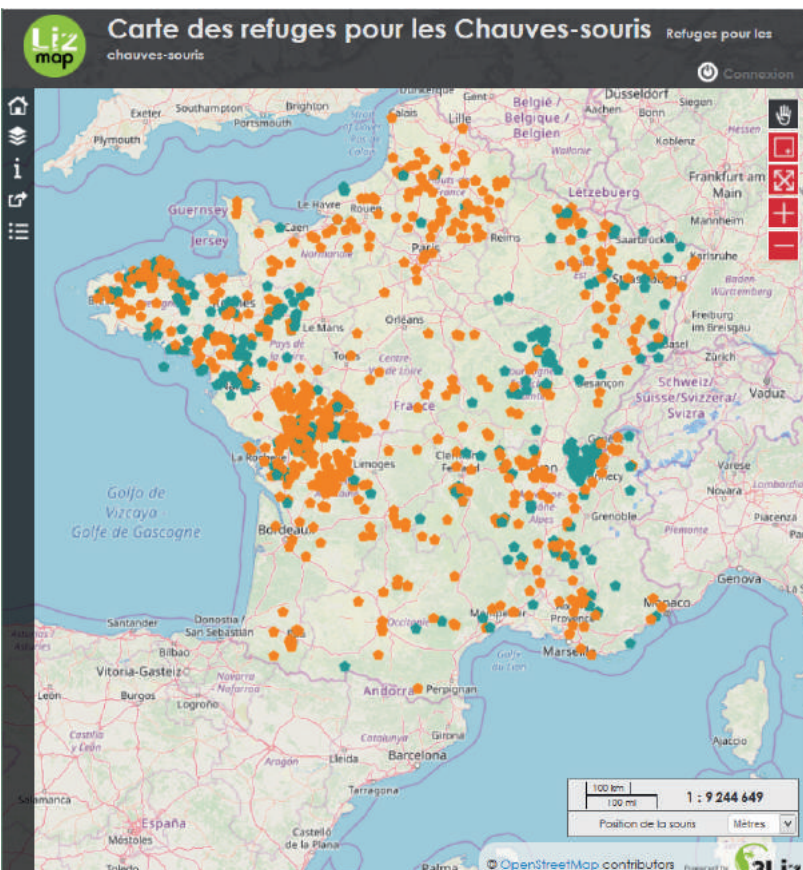
En ex-région Rhône-Alpes, le relais local de la SFPEM est la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). **Nous gardons respectivement la coordination de nos secteurs historiques** et sommes à présent en

Il y a-t-il des points noirs ?

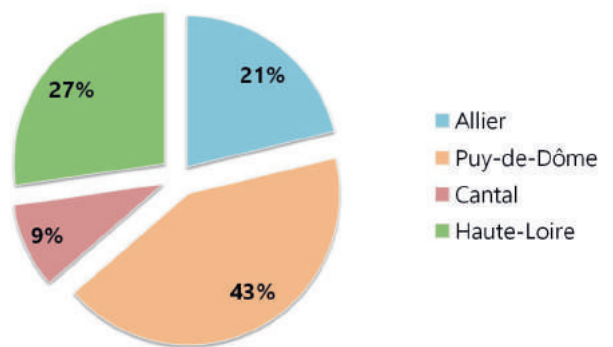
Il y en a quelques-uns : changement de propriétaire non communiqué, travaux effectués sur les lieux occupés par les chauves-souris sans consulter l'association, sentiment d'être délaissé après la signature chez certains propriétaires car par manque de temps les contacts avec eux se résument à la Barbastelle (le bulletin associatif deux fois par an)... Il existe une réelle difficulté pour faire vivre ce réseau !

contact sur le sujet. Le changement tangible qui s'est opéré est la diffusion d'un mail co-signé Chauve-Souris Auvergne et LPO pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Refuges du réseau. Nous avons d'un côté comme de l'autre les mêmes difficultés pour animer la vie de ce réseau et pallier les points noirs cités ci-dessus.

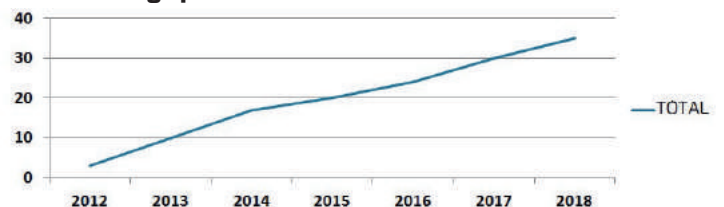
Au niveau national, un nouvel outil nous permet à présent de saisir les nouveaux Refuges et de coordonner l'ensemble sur **une plate-forme en ligne**. Notre association a contribué à structurer l'outil et a reçu fin 2018 ses identifiants pour gérer les données sur le territoire auvergnat. La carte interactive est en ligne, vous pouvez la consulter en cliquant ICI : <https://lizmap.sfepm.org>



Répartition géographique



Evolution du nombre de Refuge pour les chauves-souris





Quelles pistes d'évolution pour Chauve-Souris Auvergne ?

Prochainement, nous devrions accueillir un service civique dont l'une des missions principales sera la coordination de ces Refuges pour les chauves-souris.

En termes de partenariats et de futurs Refuges, nous avons pris contact avec les Monuments Nationaux, et le Château d'Aultriebe à Sermentizon devrait bientôt faire partie de l'équipe.

Quant aux Monuments Historiques, nous avons engagé un premier contact avec la DRAC. Cependant, au-delà de l'aspect valorisation, la priorité est celle de la connaissance. La convention de Refuge reste prête au déploiement si les augures sont propices.

Enfin, nous avons une carte à jouer au niveau des bailleurs sociaux ! Avec les nouvelles lois de conformité

énergétique, de nombreux immeubles sont soumis à des travaux d'isolation. Pourtant, les trous et autres disjointements constituent des gîtes potentiels pour les chauves-souris. Ainsi, deux bailleurs sociaux nous ont déjà contactés pour intégrer cet aspect dans les aménagements.

Que puis-je faire en tant que bénévole de Chauve-Souris Auvergne ?

Faire remonter les informations ! Vous pouvez garder l'œil autour de vous et signaler à l'équipe salariée sur contact@chauve-souris-auvergne.fr tout ce qui vous semble pouvoir aider. Bien sûr, vous pouvez également faire jouer de vos relations et parler du programme Refuge, diffuser nos coordonnées...

par Florence CROMBECQUE



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Monument Historique, Monuments Nationaux, quelles différences ?

Le Centre des Monuments Nationaux est un établissement public directement gestionnaire des monuments dont il est question. Un Monument Historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique. C'est la Direction Régionale des Affaires culturelles – DRAC, qui coordonne ce classement.

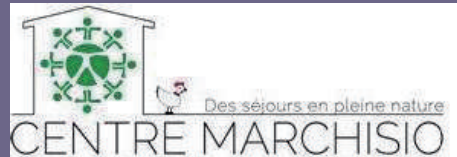
ZOOM SUR UN REFUGE, LE CENTRE CHARLES MARCHISIO

Il s'agit d'un centre de vacances situé en Haute-Loire sur la commune du Chambon-sur-Lignon, à la limite de la Loire. Le centre de vacances et l'organisme qui en a la gestion, l'UCOL (Union Cantonale des Œuvres Laiques du Pays Roussillonnais), ont été créés par Charles Marchisio. Figure de la Résistance de son vivant, ce projet prend place après la Guerre lorsque M. Marchisio oriente ses efforts vers le soutien social des jeunes. Ainsi, l'UCOL a pour vocation de promouvoir la Laïcité, l'Ecole Publique, et faciliter l'accès aux activités sportives, culturelles et artistiques aux jeunes. D'autre part, le centre de vacances devrait permettre aux enfants de bénéficier de séjours éducatifs sains en pleine nature. Aujourd'hui toujours en activité, le centre a été baptisé du nom de son créateur. Charles Marchisio fut décoré de la Légion d'Honneur, la Croix de guerre, la médaille de la Résistance, les Palmes Académiques et fut nommé au grade d'Officier des Forces Françaises Libres.



Le 24 juin 2018, une convention « Refuge pour les chauves-souris » est signée avec le centre, leur souhait étant de faire connaître les chauves-souris et de favoriser leur présence sur place. Chauve-Souris Auvergne est allée les rencontrer lors de leur journée portes ouvertes, pour tenir un stand et informer les visiteurs. Il s'avère que les chauves-souris utilisent certaines parties de l'établissement pour se reposer en milieu de nuit et dormir le jour.

En savoir plus ICI : <https://www.centremarchisio.com/ucol>



QUELQUES QUESTIONS À MME FANNY JAMON, DIRECTRICE DU CENTRE ET OLIVIER DUPLAND, ANCIEN DIRECTEUR AYANT LONGTEMPS CÔTOYÉ ET OBSERVÉ LES CHAUVES-SOURIS SUR LE SITE.

M. DUPLAND, vous êtes la personne de référence pour les chauves-souris sur le centre. Êtes-vous chiroptérologue ?

Non, je ne suis pas chiroptérologue, par contre je pourrais me dire « chiroptérophile ». Je ne suis pas très compétent sur les chauves-souris mais je m'intéresse à elles.

Comment avez-vous personnellement découvert les chauves-souris ?

Cela remonte à un souvenir d'enfance pour moi. J'en avais qui venaient derrière les volets de ma chambre, du coup je ne les fermais jamais ! Pour les laisser tranquille, mes parents m'avaient expliqué que c'était leur "niche" et qu'il ne fallait pas les déranger, et qu'au final ce n'était pas si grave de ne pas fermer les volets.

Quel a été le premier contact avec les chauves-souris sur place ?

Je les ai d'abord vues la nuit dans leur grand ballet aérien chasser les insectes, attirées par la lumière du centre. Ensuite, il y avait aussi les crottes sur les murs qui m'ont mis la puce à l'oreille et nous pensions qu'il pouvait y avoir des chauves-souris, mais sans en être sûrs. Puis, comme je vivais sur place tout le temps, j'ai découvert d'autres endroits où les crottes s'accumulaient. Mais je n'ai jamais voulu les déranger et donc je ne suis jamais allé regarder sous la toiture.

Comment réagit le public en découvrant que ce lieu abrite des chauves-souris ?

De façon générale, je constate une grande méconnaissance au sujet de ces animaux et des réactions instinctives : « elles sont moches », « elles sucent le sang ». L'image qu'elles transportent n'est pas belle, et celle du vampire leur colle vraiment à la peau ! C'est un mélange de peur, d'appréhension et tout ce que l'imaginaire collectif possède.

Les chauves-souris ont elles déjà effrayé les enfants sur place ? Y a-t-il eu « des accidents » ?

Non pas au centre, mais c'est arrivé chez moi dans ma maison. Une chauve-souris était rentrée dans la chambre et finalement nous avons dû attendre qu'elle en sorte toute seule. Je trouve dommage que ces bestioles soient liées à nos peurs, la nuit, le loup et tous ces animaux. Il faudrait donner plus d'informations aux enfants pour expliquer qu'il n'y a pas lieu d'avoir peur, qu'elles ont leur place dans la chaîne alimentaire et dans l'éco-système.

Mme JAMON, que pensez-vous de cette convention mise en place sur le centre ?

La démarche ne vient pas de moi, je l'ai découverte en prenant mes fonctions début 2019. Je trouve cela très positif et cohérent avec les objectifs du centre. C'est important de travailler en partenariat avec les acteurs de l'environnement, afin de protéger et faire découvrir aux enfants les animaux (ici les chauves-souris) qui vivent aux alentours du site.

ANIMATION ET GESTION DU RÉSEAU

"SOS CHAUVE-SOURIS" EN AUVERGNE

Entre action de conservation et outil de sensibilisation, ce dispositif réclame beaucoup de patience, de temps et d'énergie pour accompagner les personnes qui nous sollicitent ! Rétrospective sur le profil de l'année 2018.

Regain des sollicitations cette année !

Belle année pour le réseau SOS chauve-souris ! Les sollicitations ont notamment permis de découvrir plusieurs colonies de Barbastelle, Petit Rhinolophe, Sérotine commune et Pipistrelle. Les SOS nous arrivent en majorité par téléphone, mail et Facebook (en nette augmentation !).

La répartition suit globalement les tendances des autres années avec, toutefois, un nombre de sollicitations plus élevé en juin. En effet, juin a été le mois du lancement de « l'enquête

chauves-souris » au PNR du Livradois-Forez.

En 2016 et 2017, la principale prise de contact concernait des chiroptères en détresse. En 2018, c'était l'information de la présence de chauves-souris. Le résultat de cette année est influencé par le lancement de l'observatoire biodiversité du PNR Livradois-Forez. Ainsi, suite à une journée de formation des ambassadeurs par Florence, de nombreuses observations de

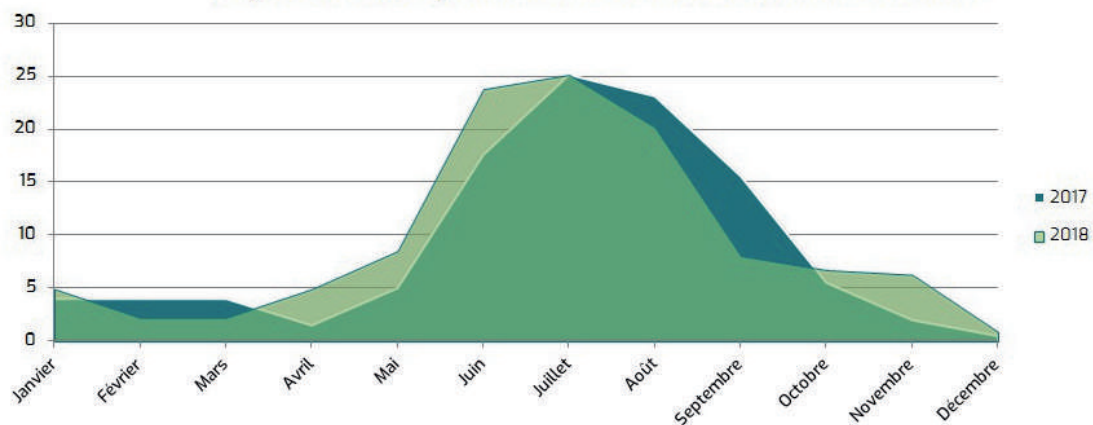
chiroptères nous ont été communiquées.

La part des appels nécessitant une médiation pour une bonne cohabitation a légèrement baissé cette année. La demande d'informations concernant des travaux est constante.

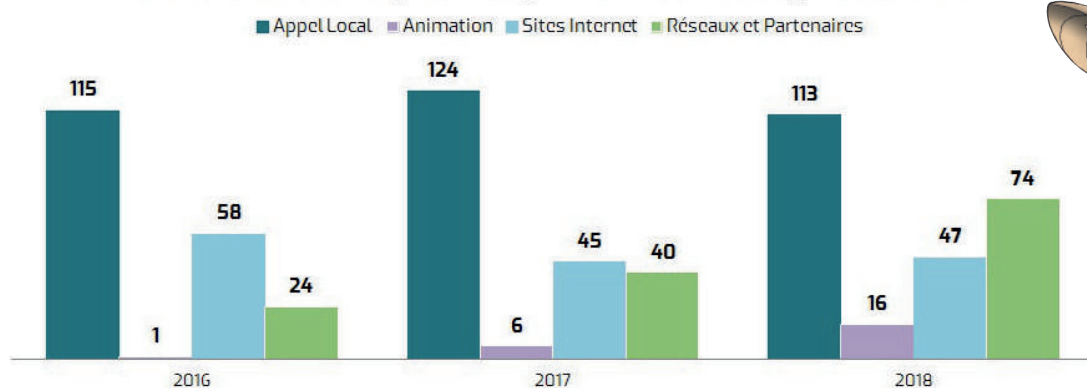
Nombre de sollicitations par an



Répartition temporelle sur les deux dernières années



Evolution dans le temps de l'origine du SOS selon le type de contact



Répartition des types de SOS depuis 2016

Cinq grandes catégories de SOS se dégagent :

- L'**information** de la présence de chauves-souris (sans souci de cohabitation),
- Le **signalement de chauves-souris blessées** ou en détresse (transmises ensuite à Panse-Bêtes),
- Des **problèmes de cohabitation**,
- Des **demandes d'informations** pour des travaux ciblant un lieu qui abrite des chiroptères,
- **Autres questions** (nichoirs, écologie, éoliennes etc.).

Travaux suite à 3 SOS de 2017

Au printemps 2018, nous avons réalisé des aménagements suite à des SOS de 2017. Ainsi, deux « hamacs à guano » ont été posés dans des granges privées et un dispositif de ramassage de guano a été posé dans un grenier privé.

Merci à Aurélia pour le coup de main, qui permettra sans l'ombre d'un doute d'assurer une meilleure cohabitation !

Par Luce MEYER



Merci

A toutes les personnes qui nous ont accompagné sur le terrain, et bien sûr nous pensons à notre partenaire Panse-Bêtes que vous pouvez soutenir désormais, en surfant sur le net grâce à Lilo sur :

<http://www.lilo.org/fr/panse-betes>

ACTIONS DE SENSIBILISATION 2019

Plusieurs nouveautés vont se mettre en place du côté de l'animation grand public et les scolaires continuent à se déployer même si nous notons une légère diminution cette année.

Quoi de nouveau sur la planète animation ?

Actuellement, nous travaillons avec 47 structures différentes qui nous demandent d'intervenir pour sensibiliser différents publics sur la thématique des chauves-souris. Cela représente quelques 80 actions dans les cartons pour 2019. Toutes les actions n'aboutiront pas nécessairement mais, avec des contacts qui continuent d'affluer et vu que l'année dernière, à la même période, le programme était beaucoup moins dense... **Nous devrions battre 2018 !**

Il est intéressant de relever que cette année, le nombre d'animations en milieu scolaire diminue avec seulement **29 interventions programmées**. Il faut dire que 2018 était exceptionnelle en termes d'activités avec 47 animations auprès des écoles. Cela pourra peut-être encore évoluer avant fin décembre 2019. Cette diminution est compensée par le **nombre d'animations en soirée** sous forme de conférences et celles réalisées auprès de publics adultes en situation de formation. Beaucoup d'actions se sont produites dès le mois de janvier.

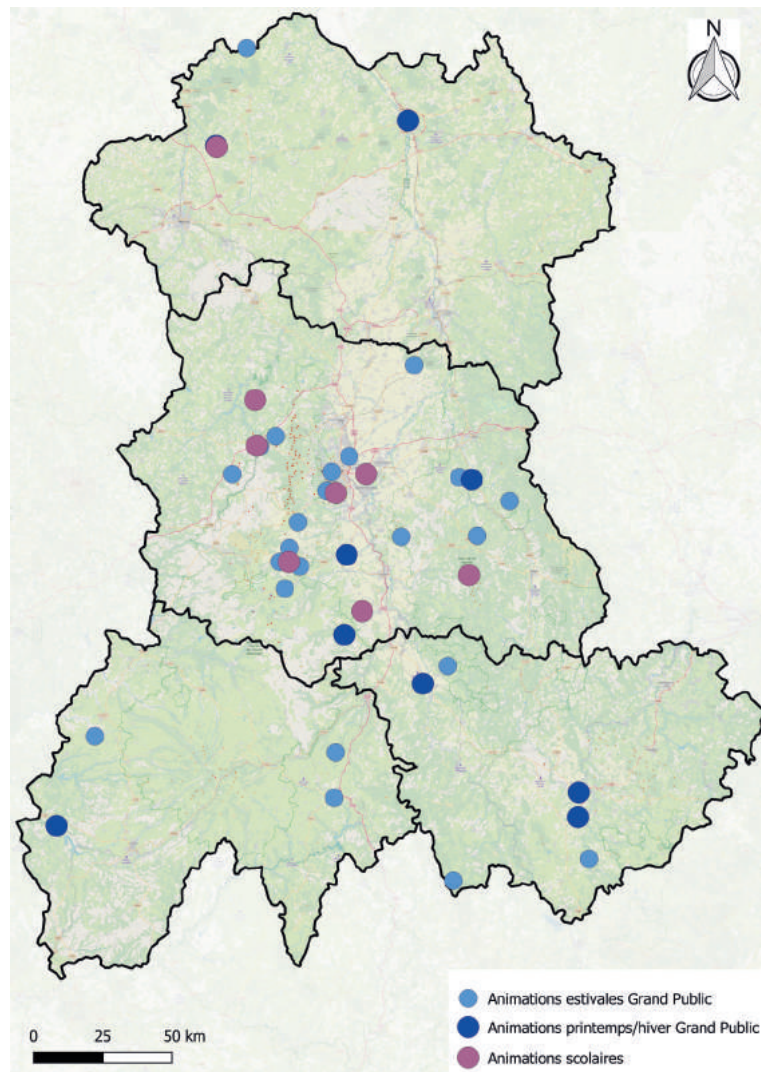
Du côté grand public

Notre travail avec l'association « les Arts Volants » va aboutir cet été avec l'organisation d'un **après-midi cerf-volant** et chauve-souris au Domaine du Sauvage. Grâce à l'intermédiaire du PNRLF, nous lancerons également un nouveau type

de conférence durant laquelle une **trapéziste de la Grange Aux Ailes**, compagnie de cirque, et son musicien viendront illustrer de façon poétique l'écologie et la biologie des chauves-souris. Enfin, pour la première fois, un **interprète en langue des signes** permettra aux personnes malentendantes de participer à une animation sur les Barbastelles au Bois de la Comté, à Sallèdes.

← Prototype du cerf-volant chauve-souris.

Des interventions qui restent en extérieur, même avec le trapèze ! →





Les scolaires

Seulement trois programmes complets d'animation scolaire sont prévus pour le moment. Nous avons également plusieurs interventions ponctuelles ou en deux temps. Quelques actions menées avec les lycées professionnels (dans le cadre des Bacs Professionnels) et les collèges complètent les rangs.

PROJET FINANCÉ PAR NATURA 2000

Le projet à Saint Ours les Roches :

Ecriture d'un album contant l'histoire d'une chauve-souris partant voyager en Afrique.

Les Grandes Sections - CP de l'école de Hérisson :

Mise en place d'une démarche d'investigation pour répondre à la question : « Pourquoi les chauves-souris rentrent dans les maisons ? » qui a émergé lors de la phase de recueil de représentation avant les interventions. Les expériences et les résultats ont été présentés aux parents en présence du Maire et du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier.

La classe multi niveau de l'école d'Echandelys :

Avec le concours de Marion JAMIN, dessinatrice professionnelle, les

élèves sont en train de construire des posters artistiques et scientifiques sur les chauves-souris. Ces visuels seront réutilisés dans la communication du site Natura 2000 et d'autres actions de sensibilisation du PNRLF, gestionnaire du site.

D'autres projets, portés par les enseignants, les écoles et les mairies :

Installation de nichoirs dans les vignobles de Boudes ! Les enfants ont bénéficié de deux animations et construit quatre nichoirs à chauves-souris. Ces derniers ont été donnés aux exploitants viticoles pour les aider à lutter contre les parasites des vignes. Une présentation au grand public se fera en juin lors d'une animation en soirée.

Du côté de Saint-Georges-de-Mons, un enseignant a produit une maquette avec ses élèves de CE2 représentant le quart Sud-Est des Combrailles. Les

Ci-dessus, et ci-dessous, productions des élèves de Hérisson



enfants y ont ajouté les parcours de vol que pourraient faire différentes espèces de chauves-souris.

Par Florence CROMBECQUE

CA SOUFFLE DANS LES VOILES DU PÔLE SENSIBILISATION ET COMMUNICATION !

Cette année, un engouement particulier anime le pôle animation. En effet, plusieurs bénévoles se mobilisent autour des stands et se manifestent pour aider à construire, peaufiner et créer du matériel pédagogique ! Nous zoomerons particulièrement sur un nouveau projet : la construction d'une malle pédagogique sur les chauves-souris.

En deux mots, il s'agit de rassembler un set d'outils pédagogiques pour présenter les chauves-souris auprès d'enfants, entre 6 et 12 ans. Nous ne pouvons pas toujours intervenir dans les écoles qui sont géographiquement éloignées ou qui ne disposent pas de fonds suffisants pour nous faire venir.

Actuellement, un groupe de **7 bénévoles** réfléchit à l'articulation de l'outil dans le système économique de

l'association, aux objectifs pédagogiques et aux thèmes abordés. Nous espérons finir ce travail avant la fin de l'été. Cela nous permettrait d'ouvrir, en septembre, le groupe à des personnes motivées pour réfléchir à la forme des outils pédagogiques et à la conception de ces derniers. Cela donnera lieu à un appel massif auprès des adhérents via un mailing et une annonce Facebook !

Nous remercions chaleureusement :

Mélanie HILAIRE, Karine AUBOIN, Baptiste ADAM, Jean KNOBLOCH, Audrey JOHANY, Caitline LAJOIE, Aurélia POURRIAU, Britt CALIME WATTIEZ, Céline LESOT, Thomas BERNARD, Peter DURAN, Mélanie AZNAR.





Article demandé par les bénévoles !

(Pierre LALLEMANT)

Chiro-QUOI ?

écrit par Claire DOUSSET

Dans cet article, nous tenterons de répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser sur les noms farfelus des chauves-souris ! Anecdotes et quelques informations récentes devraient satisfaire votre curiosité.

Les noms des mammifères, qu'ils soient scientifiques ou familiers, reposent essentiellement sur des traits physiques, biologiques ou liés à leur environnement. L'étymologie du nom vernaculaire (français) reste généralement assez floue, il est plus facile d'analyser l'origine du nom scientifique.

Qu'est-ce qu'un « Chiroptère »?

Ce terme rassemble toutes les espèces de chauves-souris. C'est un dérivé du grec **cheiro** « la main » et **ptera** « l'aile », pouvant être traduit comme le groupe des « mains ailées ».

Au sein de la communauté chiroptérologique, il est souvent raccourci en « une chiro », qui devrait pourtant être au masculin !

Les 4 familles présentes en Auvergne

VESPERTILIONIDAE, qui vient du latin **vespertilio**, le vrai terme pour « chauves-souris ». Les trois autres se réfèrent à l'aspect morphologique des individus.

RHINOLOPHIDAE a une origine grecque, **rhin(o)** « le nez » et **lophos** « la crête ».

MINIOPTERIDAE est une forme latine, **minus** « moins » et **ptera** « l'aile ». Dans ce cas, les ailes ne sont pas spécialement courtes (un individu peut atteindre en moyenne les 34 cm d'envergure), mais plutôt fines en comparaison des autres familles.

Enfin, le terme **molossos** en grec, ou **molossus** en latin, un chien de garde impressionnant par sa taille, est à l'origine de la famille **MOLOSSIDAE**. La tête massive de ces chauves-souris fait penser à un dogue.

Saviez-vous que la chauve-souris n'aurait pas dû s'appeler ainsi ?

Eh oui, ce mot résulte de l'altération de **cawa sorix**, la « chouette-souris » en gallo-romain. Avec l'utilisation répétée de la langue latine, le mot **cawa** se transforme petit à petit en **calva** puis **calve**, signifiant chauve.

Cet animal a aussi eu le droit à un joli sobriquet dans notre région. Il est appelé « pissorato », le rat-pisseur, dans le Massif Central, en référence aux coulées d'urine que les chauves-souris peuvent laisser sur les murs.



Arrêtez de nous confondre !

Le saviez vous ?

Comment ça l'administration française est longue ?

Le Murin d'Alcathoé aurait pu s'appeler le Murin Cantalou, mais il y a eu une compétition entre deux équipes de recherche française et grecque qui, la même année, ont décrit la même espèce. Ainsi, deux dossiers ont été déposés pour revendiquer la paternité de l'observation. Malheureusement, l'administration française a été trop longue à traiter le dossier, les grecs ont donc gagné le droit de nommer la chauve-souris.

Grande nouvelle !

Depuis février 2019, une nouvelle espèce est venue grossir les rangs des chauves-souris d'Auvergne : le Murin Cryptique (*Myotis crypticus*). Son nom signifie « caché » car elle a longtemps été confondue avec le Murin de Natterer, et des études génétiques ont permis sa reconnaissance. Des analyses génétiques sur les individus présents au lac Pavin, montrent que 100% des chauves-souris y sont Cryptiques. Ainsi, certaines personnes ont suggéré que la nouvelle espèce soit présentée comme le *Myotis Pavens*, en français : Oreille de souris épouvantable ou terrifiante (être frappé d'épouvante) en hommage au lac Pavin... Suggestion qui n'a pas été retenue !

ALORS, QUE SIGNIFIENT LEURS NOMS ?

Je suis une chauve-souris !

Histoire d'enfoncer les portes ouvertes. La Barbastelle (*B. barbastellus*) est un cas un peu à part. Au premier abord, il est facile de voir une étymologie latine *barba* « la barbe » et *stella* « l'étoile ». Mais contre toute attente, ce mot est

d'origine italienne, *barbastello* dérivé du terme *vespertilio* en latin, soit « chauve-souris ». Il en est de même pour *pipistrello* à l'origine du nom de la Pispistrelle commune (*P. pipistrellus*).

Son nom indique où elle habite.

Cette catégorie concerne le Rhinolophe Euryale (*R. euryale*) et l'Oreillard gris (*P. austriacus*). Leur nom scientifique donne une indication géographique. Le premier provient du grec *eurualos* et évoque une aire de répartition vaste qui se retrouve sur tout le

pourtour méditerranéen, allant même jusqu'en Iran. Le deuxième veut dire Autriche, puisque le premier spécimen qui a été nommé officiellement venait d'Autriche.

Un peu de mythologie...

Pour comprendre l'étymologie du Murin d'Alcathoé (*M. alcathoe*) il est nécessaire de revoir un peu la mythologie grecque. Minyas était un roi Grec qui avait 3 filles, dont l'une d'elle s'appelait Alcathoé. Il est dit qu'un jour, elles refusèrent de participer à une des orgies célébrées en l'honneur de Dionysos. Le dieu grec, pour se venger, les transforma en animaux. Alcathoé devint alors une chauve-souris.



QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE LA CHAUVE-SOURIS ?

Ses oreilles sont un atout.

Le premier exemple est le genre *Myotis* qui signifie « oreilles de souris ». Le Grand Murin (*M. myotis*) est la plus grande espèce du genre, son nom vernaculaire signifie « grande souris ». *M. emarginatus* vient du latin *emargino* soit « élargir les plaies ». Aucune connotation macabre dans ce cas, l'oreille semble seulement coupée sur le bord extérieur. C'est pour cette raison qu'on l'appelle le Murin à oreilles échancrées.

Le genre *Plecotus*, du grec *plekto* « frisé », présente de nombreux plis sur le bord extérieur des oreilles. Des deux espèces présentes en Auvergne, *P. auritus* est la seule à indiquer une caractéristique physique, cela signifie « longues oreilles ». Pour cette même raison et du fait de son dos de couleur rousse, elle se nomme Oreillard Roux en français.

La dernière espèce qui désigne les oreilles fait partie de la famille des Molosses, *Tadarida teniotis*, le Molosse de Cestoni. *Tadarida* a une origine assez complexe, entre dialecte sicilien et grec ancien. D'après les étymologistes, ce terme signifie « chauve-souris ». De même que *teniotis* provient du grec, *tainia* « ruban » et *ous* « oreille ». Les individus ont des oreilles couchées en avant du crâne, formant en quelque sorte un bandeau.

Comme la souris, elle a un museau.

Le Murin à moustaches ne permet aucun doute sur son origine étymologique. Son nom scientifique quant à lui, *M. mystacinus*, provient du grec *mustax* « la lèvre supérieure », il cible ainsi son museau poilu. Le Petit Murin, connu comme *M. blythii*, porte aussi le nom de *M. oxygnathus* du grec *oxus* « pointu » et *gnathos* « mâchoire », en comparaison avec le Grand Murin qui a un museau large.

Le Grand et le Petit Rhinolophe ont tous deux un titre scientifique qui donne une indication sur leur « nez en fer à cheval », *R. ferrumequinum* pour le premier d'origine latine, et *R. hipposideros* du grec *ippos* « cheval » et *sideros* « fer » pour le second. Attention à ne pas y voir une compétition sur la taille entre le latin et le grec !



C'est un mammifère nocturne.

En effet, il existe 2 espèces dont le nom évoque cette particularité. La Noctule commune (*Nyctalus noctula*) focalise sur sa capacité à « voir » de nuit. Nous avons : *nyctalus* provenant du grec *nuktalôps* et aboutissant à « nyctalope » en français. Quant à *noctula*, il provient du latin *nox*, « la nuit » à l'origine de son nom vernaculaire. La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) est elle aussi une référence à la vie nocturne. *Eptesicus* signifie « qui vole près des maisons » et *serotinus* en latin veut dire « tard la nuit ».

Comme tout mammifère terrestre, elle a des poils.

La Grande Noctule (*N. lasiopterus*) tient du grec *lasios* « velu » soit ailes velues et c'est en effet une caractéristique physique qui la démarque. Il s'agit par ailleurs de la plus grande chauve-souris d'Europe, ce qui justifie son appellation française. En restant sur le thème des poils, il n'y a en Auvergne qu'une seule espèce du genre *Vespertilio*, la Sérotine bicolore (*V. murinus*). Le mot *murinus* en latin évoque le rat ou la souris, mais son nom français « bicolore » est dû au fort contraste entre son ventre (plus clair) et son dos (plus foncé).

C'est un petit animal.

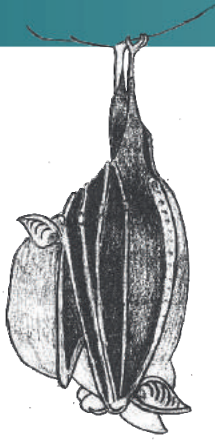
Il est habituel de retrouver dans le nom vernaculaire une comparaison de taille entre deux espèces du même genre, par exemple Petit Murin et Grand Murin, Petit Rhinolophe et Grand Rhinolophe. Seule la Pipistrelle pygmée (*P. pygmaeus*) porte cette information sur son appellation vernaculaire et son nom scientifique, en grec *pugmaîos* veut dire « haut comme le poing ».

Et les autres ?

Concernant les autres espèces de chauves-souris présentes en Auvergne, elles portent globalement chacune le nom d'un naturaliste européen (Brandt, Natterer, Bechstein, Blyth, Daubenton, Nathusius, Kuhl, Savi, Leisler, Nilsson, Schreibers, Cestoni).

Pourquoi dire que certaines espèces sont communes ?

La Pipistrelle commune est la plus fréquente dans les campagnes. La Noctule et la Sérotine commune portent cet adjectif pour être distinguées des autres espèces.

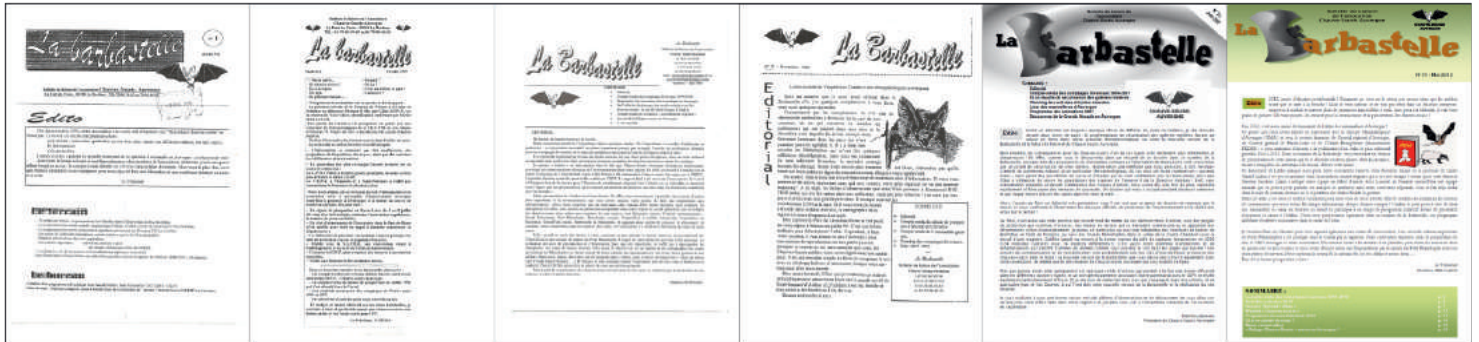


+ d'information

www.chauve-souris-auvergne.fr

1996 ...

... 2012



2019

La Barbastelle se refait une beauté... ainsi que toute la charte graphique de notre association !
 Merci et bravo à Julien OMBGA EDOA, graphiste professionnel qui nous a donné bénévolement de son temps pour réaliser ce travail de refonte.
www.julienedo.com - 06 76 07 03 21

Dans le prochain numéro ...

Plan climat et isolation des bâtiments, quels enjeux pour les chauves-souris ?

Eolien, que faut-il en penser ?

Merci aux bénévoles rédacteurs

Aloïs ROUILLERE, Anne GRANGER, Clément CHERIE, Claire DESBORDES, Matthieu BERNARD, Thomas BERNARD, Héloïse DURAND, Claire DOUSSET, Mathieu AUSANNEAU, Céline LE BARZ, Thomas DEANA, Cécile SABA, Katy MARATRAT

Aux bénévoles investis dans la construction du magazine, suggestion d'articles

Christine MERLE, Caitline LAJOIE, Baptiste ADAM, Peter DURAN, Pierre LALLEMANT

Aux photographes et aux illustrateurs

Isabelle NAUDIN, Violaine SIMON, Laure PERRON, Jennifer REGNIER, Agathe VERILHAC, Josselin BERGER, Bernard NIESS, Tony CHEVALIER, Charles LEMARCHAND, Pascal GIOSA, Lilian GIRARD, Damien PAGES, Luce MEYER, Laurent ARTHUR, Emmanuel BACHARACH, Romain LEGRAND, Mélanie AZNAR, Thomas BERNARD, Matthieu BERNARD, Amanda PRIME, Mathieu AUSANNEAU

Autre sources photographiques : Flickr ; Pixabay

Directeur de publication : Thomas BERNARD - Conception : Florence CROMBECQUE



**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**